



Les Entretiens Européens  
& Eurafricains



Rapprocher - Débattre - Fraterniser

# L'Union régionale, moteur d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ?

## Questions pour le débat



5, 6 & 7 février 2018  
DAKAR



Les Entretiens Européens & Eurafricains



## Avec le partenariat et la participation

### Acteurs institutionnels :



### Entreprises (dont banques, assurances, cabinets conseils) :



### Associations, fondations, ONG :



### Ecoles/universités :



### Acteurs culturels :



### Partenaires médias :



# Problématique

## Les Entretiens Eurafricains de Dakar

IAM - Dakar - 5, 6 & 7 février 2018

Co-organisés par

ASCPE et EURAFRIQUE 21

La Cellule d'Analyse Economique et Sociale  
auprès du Premier Ministre de la République du Sénégal,  
L'Institut Africain de Management  
Sous le Haut Patronage du Premier Ministre du Sénégal

## L'Union régionale, moteur d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ?

Avec cette rencontre, nous avons l'ambition de poursuivre et développer le débat public sur les réformes à promouvoir pour construire un marché régional plus compétitif et solidaire ; attirer les investisseurs européens et amplifier l'investissement domestique ; favoriser les projets transfrontières (infrastructures de réseaux, grandes écoles, villes, culture...) et l'émergence d'une industrie financière capable de les financer.

Les Entretiens Eurafricains seront ouverts par une conférence qui nous permettra de bien comprendre les enjeux pour assurer la sécurité et l'intégration en Afrique de l'Ouest dans un contexte géopolitique marqué par une croissance démographique inédite, des conflits et les actes terroristes.

Les tables rondes et les auditions aborderont les questions de gouvernance des institutions régionales et les politiques publiques favorisant la solidarité et la compétitivité des territoires. Nous analyserons les politiques en gestation et l'émergence de nouveaux territoires et acteurs de la société civile en Afrique de l'Ouest, ainsi que les sujets liés aux blocages qui freinent la construction d'une union régionale. L'Union européenne a une expérience à partager et nous mettrons l'accent sur les enjeux démocratiques qui favoriseront la participation active de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des réformes.

Nous poursuivrons les débats sur la dynamisation des échanges sur le marché régional, son attractivité, la valorisation et le financement des projets transfrontières et de dimension régionale, ainsi que celui des PME et des collectivités locales qui émergent comme des acteurs essentiels du développement.

Deux soirées cinéma à l'IAM le 5 février et à l'Institut Français le 7, nous permettront de (re)découvrir « Kemtiyu, Cheikh Anta » d'Ousmane Mbaye et « Mémoire en marche » de Julien Masson.

Lors de la visite de l'île de Gorée le jeudi 8 février, nous serons accueillis par le maire de la Commune de Gorée qui nous rappellera l'histoire de l'esclavage.

Cette nouvelle édition prolonge celle de Paris qui a eu lieu les 6 et 7 mars 2017 à la FNTP, et se déroulera sous la forme d'un colloque dans les locaux de l'IAM à Dakar les 5, 6 et 7 février 2018.

Elle est co-organisée par ASCPE et la Cellule d'Analyse Economique et Sociale auprès du Premier Ministre de la République du Sénégal, en partenariat avec l'IAM, Institut Africain de Management et Eurafrique 21, l'association créée à Ouagadougou en janvier dernier pour toute l'Afrique de l'Ouest, et de nombreux acteurs institutionnels et de la société civile d'Europe et d'Afrique.

Elle rassemblera plusieurs centaines de personnes, dont soixante-dix intervenants venant de plusieurs pays d'Afrique et d'Europe, d'Allemagne, du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, de France, d'Italie, du Mali, du Maroc, de Pologne, du Sénégal et du Togo, débattront avec les institutions pour un dialogue avec les institutions communautaires.



**Lundi 5 Février à 16 heures**

## Accueil

**Moustapha Mamba GUIRASSY**, Président fondateur de l'IAM

**Moubarack LO**, Conseiller spécial, Economiste en chef, Coordonnateur de la Cellule d'Analyse Economique et Sociale auprès du Premier Ministre du Sénégal

## Ouverture

**Claude FISCHER-HERZOG**, Directrice des Entretiens Européens & Eurafricains

**S.E. M. Mahammed Boun Abdallah DIONNE**, Premier Ministre du Sénégal

## Conférence suivie d'un échange

# Comment assurer la sécurité en Afrique de l'Ouest et favoriser son intégration économique, sociale et politique ?

Animée par

**Zacharia TIEMTORE**, ancien Ministre et Député du Burkina Faso, Directeur général de l'IAM

Avec

**SE M. Christophe BIGOT**, Ambassadeur de la France à Dakar

**Jean-Marie COUR**, démo-économiste, ancien ingénieur des Ponts

**Gilles YABI**, président du WATHI

**Oumar Tatam LY**, ancien Premier Ministre du Mali, conseiller auprès de la BCEAO

**Patrice KOUAME**, Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente

**SE M. Stephan RÖKEN**, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne à Dakar

**L**e Sahel connaît une situation de déstabilisation qui risque de compromettre le développement de l'Afrique de l'Ouest alors que celle-ci connaît le taux de croissance le plus fort d'Afrique. L'insécurité et l'essor de l'islamisme radical et du salafisme touchent le Mali, le Niger, le Nigéria... et le Burkina Faso n'est pas épargné. Trop de jeunes, souvent de milieu rural, analphabètes, se joignent aux bandes de trafiquants en tous genres, et basculent dans le djihadisme ou rejoignent Boko Haram. Les Etats appellent à l'aide.

Des pays d'Europe comme la France parent au plus

pressé et tentent de limiter les dégâts avec l'opération Barkhane. Cette réponse militaire sera-t-elle suffisante ? Le problème n'est-il pas avant tout économique, social, politique, et culturel ?

L'Europe et les pays européens consacrent beaucoup d'argent à l'aide au développement, mais celle-ci ne fait-elle pas aujourd'hui partie du problème ? Souvent mal utilisée, voire détournée, elle s'investit dans des infrastructures, mais cet investissement peut être contre-productif s'il ne s'accompagne pas d'investissements massifs dans les hommes et les femmes. C'est d'autant plus urgent que l'Afrique fait face à une crois-

sance inédite de sa démographie, qui va poser des problèmes redoutables pour elle-même mais aussi pour le monde qui devra repenser ses « peuplements ». L'Afrique a un besoin urgent de compétences, d'ingénieurs, de cadres et de managers dans les entreprises et les territoires, de formateurs dans les écoles, et de futures élites qui contribueront à la réforme des institutions et au changement économique et politique. Elle a besoin de se réappropriar sa culture, et de renouveler ses relations avec les autres régions du monde, pour surmonter les problèmes économiques et sécuritaires auxquels elle est confrontée de façon imbriquée...

**Gilles YABI**, vous êtes président du WATHI, après avoir été au International Crisis Group - Vous dressez un tableau noir : ignorance et inculture organisées, corruption et enrichissement illicite, cynisme des réseaux transnationaux qui vivent du commerce des armes etc... Vous n'épargnez personne : Africains, Européens, Asiatiques, Américains.

Vous dénoncez une aggravation de la situation, et ce malgré les opérations militaires et vous alertez : « plus aucune capitale n'est à l'abri ». Vous en appelez à l'efficacité des Etats et à la mobilisation des sociétés : comment pensez-vous la réforme des uns et l'engagement des autres, leur coopération entre eux et au sein de l'espace régional ouest-africain, et avec les pays voisins, par exemple les pays d'Afrique du Nord ? Qu'attendez-vous des institutions régionales ? Quel pourrait être le rôle de l'Europe pour que les aides au développement favorisent l'efficacité des politiques publiques et l'intérêt général ? La mobilisation des sociétés ne suppose-t-elle pas la réflexion et l'action sur leurs propres réalités, mais aussi le dialogue et la rencontre avec d'autres sociétés pour comprendre le monde dans lequel elles doivent évoluer ?

**Jean-Marie COUR**, démo-économiste, ancien ingénieur des Ponts - Pour vous, la mobilité des populations africaines est nécessaire au développement du continent et à sa sécurité. Vous plaidez pour que les questions de peuplement soient placées au centre des débats économiques en Afrique subsaharienne. Vous préférez d'ailleurs parler de « pays en voie de peuplement » plutôt que de « pays en voie de développement ». Qu'il s'agisse des frontières, des migrations ou de la nécessité d'accompagner l'urbanisation plutôt que de fixer les populations dans les campagnes, vous proposez d'organiser une sorte de mobilité planétaire en raison du boom démographique et de la « surdensification » de certains pays. On prédit 400 millions de Nigériens, 70 millions d'habitants au Niger, 2,4 milliards en Afrique en 2070. Qui serait capable de gérer une telle croissance ? Comment réguler cette croissance de la population au Sahel et éviter l'aggravation des inégalités et de la

pauvreté, ou un basculement vers le terrorisme ? Par une « politique des naissances » ? Par le développement et le financement de leurs besoins d'investissement ? Nos critères d'aide sont-ils adaptés à la réalité africaine ? Par l'immigration ? « Il faut que les gens franchissent les frontières » : oui, mais comment infléchir les politiques des Etats en Europe cédant aux peurs et aux égoïsmes de leurs sociétés qui se replient sur eux-mêmes ?

**SE M. Christophe BIGOT**, Ambassadeur de la France à Dakar, représentant du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - La France mobilise des forces armées pour tenter de limiter les dégâts au Nord du Sahel avec l'opération Barkhane et elle a créé une force conjointe du G5 Sahel. Cette action repose sur une logique de partenariat avec la Mauritanie, le Mali, la Burkina Faso, le Niger et le Tchad, avec la volonté de donner aux pays les moyens de mener la lutte contre les menaces transfrontalières liées au terrorisme. Comment mettre en œuvre ces actions qui sont accueillies de façon mitigée par nos partenaires européens et américains ? Comment articuler la lutte armée - certes nécessaire - au combat pour aider les Etats à se reconstruire et intervenir pour un ciblage plus efficace des aides multilatérales et européennes ?

**Oumar Tatam LY**, ancien Premier Ministre du Mali, conseiller auprès du Gouverneur de la BCEAO - Le Mali connaît une réalité préoccupante. Le processus de paix est bloqué et l'Etat n'arrive pas à faire face aux conflits et révoltes des populations Touareg ou Peul. Les groupes armés menacent le Niger et le Nord du Burkina Faso où il ne fait pas bon de s'aventurer. Vous avez fait appel à la France en janvier 2013 qui a lancé l'opération Serval, prolongée par l'opération Barkhane. Comment jugez-vous ces opérations ? Quels sont leurs impacts pour votre pays et la région ? Ont-elles stoppé l'offensive djihadiste qui menace Bamako, « l'organisation industrielle » du terrorisme dans le nord du Mali ? Quelle sera le rôle de la mission de stabilisation du pays avec les forces de l'ONU (MINUSMA) ?

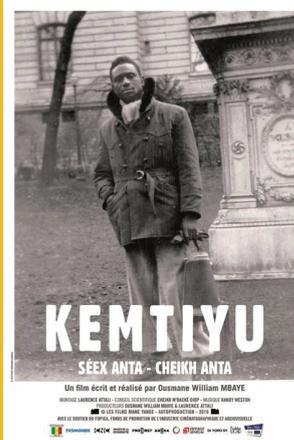
**Patrice KOUAME**, Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente - Le Conseil de l'Entente est la doyenne des institutions ouest-africaines qui rassemble 5 pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo. Vous contribuez au processus d'intégration, persuadé que la paix est intimement liée au développement (et inversement). L'insécurité est un problème chronique qui s'aggrave. Les mouvements extrémistes se nourrissent de la pauvreté et l'exclusion, pour attirer les jeunes des milieux ruraux. Vous avez piloté depuis 2014 des projets dans une centaine de villages. Pouvez-vous nous parler des résultats en termes de sécurité et de développement ? Les problèmes des frontières sont nombreux<sup>1</sup>, et les Etats ont des problèmes de gouvernance : transition démocratique et bonne

<sup>1</sup> Cf. La conférence de la Plateforme UE/Afrique(s) animée par ASCPE sur « l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le problème des frontières et les enjeux transfrontières » - Paris 19 mai 2017.

gouvernance économique et politique. Quelle est votre action pour retrouver un climat de paix dans la région et permettre une coopération entre les Etats et les peuples ?

**SE M. Stephan RÖKEN**, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne à Dakar - Après les attaques majeures qui ont touché le Mali et le Burkina Faso cet été, l'Allemagne a rejoint la France. Les deux pays européens se sont joints à la Mauritanie, au Niger et au Tchad pour former une nouvelle force pour lutter contre l'extrémisme islamique dans la région. Le groupe reçoit un soutien de l'Europe, et un document interne du Service européen pour l'action extérieure montre maintenant que l'Allemagne et la France fourniront au groupe de l'équipement létal. Vous avez envoyé près de 1000 soldats au Mali, le déploiement

militaire le plus important de l'après-guerre. Pourquoi ? Cette intervention de l'Allemagne est-elle liée à ce qu'on appelle « la crise des migrants », alors que l'Allemagne vient d'accueillir sur son territoire près d'un million de Syriens ? L'Allemagne - comme l'Europe - dépend de l'Afrique pour de nombreuses ressources, en particulier le pétrole. « L'Afrique est notre voisin le plus proche » a déclaré Angela Merkel dans un discours à la clôture du sommet du G20, tenu à Hambourg (Allemagne) en juillet 2017. Cette déclaration traduit-elle une nouvelle démarche de l'Allemagne en Afrique ? Pensez-vous qu'elle soit synonyme de développement pour l'Afrique. L'émergence ou le développement de l'Afrique ne dépendra-t-elle pas des Africains eux-mêmes ? Et dans ces conditions, quels types de relations doit-elle nouer avec les pays d'Europe ?



## 20 heures Projection débat à L'IAM

### **KEMTIYU CHEIKH ANTA** de **Ousmane MBAYE**

Avec **Didier AWADI**, Auteur compositeur, chanteur, producteur, Studio Sankara  
et **Penda MBOW**, Historienne, ex Ministre de la Culture au Sénégal, représentante  
du Président Macky Sall auprès de l'OIF.

« KEMTIYU » c'est un hommage à Cheikh Anta Diop, au combat d'un homme qui passera toute son existence en quête de vérité et de justice, afin de redonner à l'Afrique une conscience historique et une dignité. Il fait ses études en France où il acquiert une remarquable maîtrise de la culture européenne. Il n'en est pas moins profondément enraciné dans sa propre culture. Avec « Nations nègres et culture », sous-titré « De l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique d'aujourd'hui », il révolutionne la vision sur l'origine des civilisations. Pour lui, la renaissance de l'Afrique implique la restauration de la conscience historique. La connaissance du passé réel de l'Afrique et plus globalement celle de l'humanité en général sont-elles des conditions pour élaborer une véritable stratégie de développement de l'Afrique ? Les jeunes Africains se sont-ils appropriés cette vision et comment contribuent-ils au dialogue des cultures pour faire émerger une « civilisation planétaire » rompant avec le racisme et la barbarie ?



**Mardi - 9 heures – 10H30**

**1<sup>ère</sup> TABLE RONDE**

## **Qu'attendent les acteurs de la société civile des institutions régionales ?**

Animée par **Cheikh Oumar BA**, Sociologue anthropologue,  
Directeur exécutif de l'IPAR et Président des Think Tank de l'UEMOA

Introduite par

**Avec Marcel de SOUZA**, Président de la Commission de la CEDEAO

Avec

**Narcisse AKA**, Secrétaire général du Centre d'arbitrage de la Cour commune  
de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA

**Jean-Pierre ELONG MBASSI**, Secrétaire général de CGLUA, Cités et Gouvernements locaux Unis d'Afrique

**Albert-Eneas GAKUSI**, Chef du Bureau d'Evaluation (IDEV) à la BAD

**Joaquin GONZALES-DUCAY**, Ambassadeur de l'UE à Dakar

**Mor Talla KANE**, Directeur exécutif, Confédération nationale des Employeurs du Sénégal

La société civile considère que les organisations d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest sont trop éloignées des préoccupations des populations qui ne comprennent pas toujours leurs actions. On entendra les entreprises, les banques et les collectivités locales qui nous diront ce qu'elles attendent de leurs institutions régionales comme la CEDEAO, l'UEMOA ou l'OHADA. Celles-ci font des efforts pour créer un espace plus intégré avec la mise en place de la liberté de circulation, d'un tarif extérieur commun, d'un droit des affaires... ou d'une diplomatie préventive lui permettant de gérer les crises politiques comme en Gambie, sans intervention militaire. Mais ces mesures répondent-elles aux demandes des entreprises et des collectivités qui ont besoin d'infrastructures et d'investir massivement dans les projets ? Si les mouvements de population sont 7,5 fois plus élevés que dans le reste de l'Afrique, les échanges commerciaux ne représentent que 15% (contre 70% en Europe), et si on circule sans visa de Dakar à Lagos, les « tracasseries » aux frontières sont récurrentes. Quels sont les obstacles à la construction d'un espace plus compétitif et solidaire ? Comment inciter à l'investissement dans des projets transfrontières d'intérêt général et tout à la fois dans des projets décentralisés dans les bassins de vie à la ville et à la campagne ? Faut-il privilégier l'émergence de pôles d'excellence protégés comme le propose le FMI, ou un développement plus

inclusif s'attaquant à la grande pauvreté, comme le propose la BM ? Comment associer les chefs d'entreprise et les élus locaux plus étroitement aux prises de décision et aux choix collectifs ? La décision des chefs d'Etat de la CEDEAO d'accepter comme membre à part entière le Maroc sans concertation ni débat public ne traduit-elle pas le fossé qui sépare les institutions des acteurs de la société civile ? L'Europe a une expérience : elle construit un marché intérieur, elle a une monnaie unique, sa politique de cohésion a permis le rattrapage des pays en retard, des coopérations transfrontières se sont mises en place, mais son budget est faible et les Etats ne sont pas prêts à partager des biens publics et des politiques industrielles. Ils freinent l'intégration de l'Union, menacée de désintégration. Quels enseignements en tirer ? Faut-il donner plus de pouvoir et de moyens aux institutions communautaires ? Qu'elles deviennent plus légitimes ? Comment améliorer leur gouvernance favorisant les abandons de souveraineté des Etats et une plus grande participation des acteurs de la société civile ?

**Marcel de SOUZA**, Président de la Commission de la CEDEAO - La CEDEAO a obtenu des avancées notables dans le domaine de la paix, de la sécurité et du commerce. L'engouement de pays tiers pour en devenir membres (Maroc, Tunisie, retour de la Mauritanie) prouve que la Commission est dans la bonne

direction et représente un acteur crédible. Comment peut-elle remédier à la faiblesse des échanges intra-régionaux, et favoriser une meilleure transposition des directives et textes communautaires dans les Etats membres ? Ceux-ci sont divisés et les inégalités sont criantes entre eux et en leur sein. Comment la CEDEAO peut-elle contribuer à une meilleure organisation des économies sur le marché régional, favoriser l'investissement de long terme pour répondre aux besoins des entreprises et des collectivités ? Faut-il créer des pôles de croissance compétitifs à haute productivité, dans quels secteurs ? Les institutions n'ont pas de budget communautaire propre, mais elles se sont dotées de banques de développement : comment travaillent-elles avec les institutions européennes et négocient-elles pour une meilleure utilisation des aides ?

**Jean-Pierre ELONG MBASSI**, Secrétaire général de CGLUA - Les collectivités locales demeurent encore le maillon faible de la coopération régionale. Elles émergent comme des acteurs essentiels d'un développement plus inclusif, mais elles sont confrontées à d'énormes problèmes de ressources. Des lois de décentralisation se mettent en place mais la fiscalité est faible et elles sont tributaires des budgets nationaux. Comment doter les collectivités locales de ressources adéquates et renforcer leurs capacités pour en faire des vecteurs d'intégration régionale ? Doivent-elles explorer des formes de partenariats avec le secteur privé ? Vous réunissez 40 associations de pouvoirs et d'élus locaux et venez d'adopter un Plan stratégique « Ensemble pour une Afrique locale Performante » qui vise à former les cadres et élus territoriaux pour qu'ils assument mieux leurs missions. Qu'attendez-vous des institutions communautaires ? Ne faudrait-il pas définir les contours d'un mécanisme de financement des territoires plus adapté, porté par les institutions régionales de financement du développement comme la BOAD ou la BAD... ?

**Mor Talla KANE**, Directeur exécutif, Confédération nationale des Employeurs du Sénégal - On estime à 440 millions le nombre de jeunes qui arriveront sur le marché du travail d'ici 2020. La croissance économique du continent n'engendre que 250 millions d'emplois. Comment appréhendez-vous cette situation ? Le secteur informel demeurera-t-il encore un important pourvoyeur d'emplois dans les années à venir ? Comment mieux le reconnaître ? Les start-ups et les PME permettront de créer de nombreux emplois. En quoi l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes peut-il constituer un catalyseur du développement économique et de la croissance inclusive ? Comment les pérenniser sur le marché de l'emploi ? Par ailleurs, la croissance démographique et l'urbanisation vont entraîner une densification des territoires et nécessiter d'inévitables transformations structurelles pour assurer le transfert du capital et du travail des secteurs à faible productivité vers ceux à productivité élevée. Quel rôle

peuvent être amenées à jouer les organisations patronales dans ces changements ? Qu'attendent-elles des institutions communautaires ? La fabrication d'un marché unique ? Plus de concurrence ? Plus de coopérations ? Des politiques communes dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture, l'énergie ? Des cadres réglementaires régionaux pour des PPP favorisant l'investissement ?

**Albert-Eneas GAKUSI**, Chef du bureau d'Evaluation de la BAD - La Banque Africaine de Développement est un acteur important qui concourt au processus d'intégration régionale et continentale. Dans une situation où les économies africaines sont encore assez peu interconnectées, vous proposez d'approfondir les relations commerciales entre voisins ? Ce qui contribuerait selon vous à remédier à la fragmentation du continent tout en offrant un espace de dialogue propice à l'atténuation des risques de conflits et à la libre circulation des personnes, des biens des services et des capitaux. Vous avez créé une unité indépendante d'évaluation pour jauger la pertinence de vos opérations et de vos stratégies. Quelles leçons tirez-vous aujourd'hui du processus d'intégration régionale ? Dans votre dernier rapport 2018, vous attirez l'attention des pays africains sur les conséquences d'une croissance sans emploi et sur la nécessité de restructurer le marché du travail. Quelles sont vos recommandations pour un développement de secteurs créateurs d'emplois, combler le gap en infrastructures et faciliter les échanges transfrontières ? Quelles sont les demandes des acteurs et des Etats en financement et comment mobilisez-vous les ressources ? Que préconisez-vous pour que les fonds mobilisés soient orientés vers des investissements productifs ? Quels sont les indicateurs qui permettent d'évaluer le degré de réussite de vos actions contribuant ainsi à maintenir la confiance de vos actionnaires, des partenaires du développement et des citoyens ?

**Joaquin GONZALES-DUCAY**, Ambassadeur de l'UE au Sénégal. L'Europe est un partenaire stratégique des organisations régionales de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO et UEMOA) comme en témoignent, entre autres, l'accord de partenariat économique (APE) conclu avec la CEDEAO en décembre 2014 (en dehors du Nigéria et de la Gambie) et le soutien de 6,5 milliards d'euros octroyés pour la mise à niveau du tissu productif ouest-africain au titre du PAPED (Programme de l'APE pour le développement). Ces accords doivent favoriser l'entrée des produits ouest-africains sur le marché européen et contribuer au processus de l'intégration régionale grâce au renforcement de la compétitivité des économies des pays concernés. Ces accords sont-ils de nature à favoriser une amélioration du climat des affaires et un différentiel des coûts salariaux susceptibles d'entraîner des délocalisations d'industries européennes et un transfert de technologie vers l'Afrique de l'Ouest ? Peuvent-ils également favoriser

la création d'un marché commun du travail à même de créer des opportunités d'emplois décents pour les jeunes et de réguler les flux migratoires ? Le Plan d'investissement extérieur de l'UE peut-il accompagner ce mouvement favorable à une croissance inclusive des pays de l'Afrique de l'Ouest ?

**Narcisse AKA**, Secrétaire général du centre d'arbitrage de la cour commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA, L'amélioration de l'environnement des affaires reste la pierre angulaire du processus d'intégration régionale. L'OHADA, qui concourt par ses Actes uniformes à établir un cadre juridique et judiciaire propice aux investissements domestiques et étrangers, favorise cette intégration communautaire par le droit. Des progrès importants ont été accomplis

depuis plus de 20 ans par les 17 Etats parties à l'OHADA pour s'adapter aux bonnes pratiques internationales, engager des réformes structurantes voire à insérer les Etats dans un cercle vertueux. Comment arrivez-vous à mesurer l'impact économique des Actes uniformes de l'OHADA ? Quels sont les axes d'amélioration ou les autres réformes qu'il faudrait opérer pour favoriser davantage le recul du risque juridique tendant à rendre plus attractifs les Etats membres de l'OHADA ? L'une des préoccupations essentielles des justiciables repose sur l'impartialité des juridictions amenées à juger des différends car elle constitue un facteur décisif dans le choix de leur implantation. Quelles sont les actions entreprises par l'OHADA pour répondre à ces attentes ?

**Mardi - 10H30 – 11 heures**

**AUDITIONS**

**Investir dans la jeunesse**

**Hermann KOUASSI**, Fondateur d'Incub-Ivoire, vice-président d'EURAFRIQUE 21

**Malick LINGANI**, Co-fondateur d'Afrik Eveil, responsable du groupe « Jeunes » d'EURAFRIQUE 21



**Hermann KOUASSI**, Fondateur d'Incub-Ivoire, vice-président d'Eurafric 21 - Le Sommet des chefs d'Etat UE/Afrique d'Abidjan de décembre 2017 a mis « l'investissement dans la jeunesse » à l'ordre du jour. Un défi urgent pour l'Afrique dont les jeunes de moins de 25 ans représentent la moitié de la population et en représenteront 75% en 2050. Alors que la Youth Plug-In Initiative (rassemblement de jeunes Européens et Africains) a formulé des propositions, notamment sur la formation des jeunes et la question migratoire, aucune décision n'a été prise malgré « la priorité absolue », réaffirmée par les dirigeants africains et européens. Donald Tusk a présenté le nouveau plan d'investissement extérieur de l'UE. Celui-ci prévoit de mobiliser 44 milliards d'euros d'investissements en Afrique et au Moyen Orient d'ici à 2020, mais il n'y a aucun programme spécifique à destination de la jeunesse, les Etats étant invités à définir eux-mêmes leurs priorités. Moussa Faki, le président de la Commission de l'UA a recommandé des plans opérationnels pour l'application immédiate de toutes les promesses faites. "Sans un investissement lourd pour favoriser l'épanouissement intellectuel, sportif, culturel de la jeunesse, l'Afrique et l'Europe n'ont pas d'avenir". Quel jugement portez-vous sur ce Sommet ? Comment mobiliser les jeunes pour qu'ils s'engagent et prennent eux-mêmes leur avenir en mains ?

**Malick LINGANI**, Co-fondateur d'Afrik Eveil, responsable du groupe « Jeunes » d'Eurafric 21 - La Confé-

rence de financement du Partenariat mondial pour l'éducation se tient à Dakar début février. Quels sont les engagements des USA et de l'Europe pour les 420 millions d'enfants en âge d'être scolarisés en Afrique ? Alors qu'on bâtit des murs barbelés ou des camps de rétention pour se protéger d'un risque migratoire massif, les Etats occidentaux consacreront près de 3 dollars par enfant (1,3 milliard de dollars en 2016 - ce qui ne représente même pas un jour de dépenses militaires des pays de l'OTAN). Selon l'Unesco, il en faudrait 39,6 milliards. Une contribution qui condamne les jeunes à la pauvreté et à l'exil... Comment aider les pays africains à financer leurs engagements et mobiliser de nouveaux partenaires dont les entreprises privées ?

Vous êtes une start-up dans le secteur de l'agriculture, un secteur vital s'il en est. Il existe beaucoup d'initiatives et de programmes (nationaux et internationaux) pour la promotion des jeunes entrepreneurs. Ces initiatives sont-elles adaptées à vos besoins ? Le Sommet UE-Afrique a mis l'accent sur la jeunesse, les chefs d'Etat des deux bords ont déclaré faire de l'éducation et de la formation, indispensables pour qu'émergent les entrepreneurs de demain et adapter les métiers aux besoins des entreprises. Ne faudrait-il pas dans ce contexte aller au-delà du soutien financier et proposer un véritable partage voire transfert des compétences à travers le développement de programmes d'échanges et des stages en entreprises entre les deux continents ?



**Mardi - 11H30 – 13 heures**

**2<sup>ème</sup> TABLE RONDE**

## **Quelle politique économique et monétaire pour relever les défis de l'investissement et de la cohésion territoriale ?**

Animée par **Christian de BOISSIEU**, Professeur au Collège d'Europe, ancien Président du Conseil d'Analyse économique auprès du 1<sup>er</sup> Ministre en France

Introduite par

**Franck BATIONO**, Conseiller du Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie, BCEAO

Avec

**Philippine COUR**, Economiste principale à la BCE, maître de conférences à Sc.po et HEC

**Cédric DEGUENONVO**, Economiste analyste, L'Afrique des idées

**Fathallah OUALALOU**, ancien Ministre de l'Economie et des Finances au Maroc, Conseiller spécial, OCP Policy Center

**MBaye DIONE**, Secrétaire Général de l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et Maire de NGoundiane S.E. Mme l'**Ambassadeur de Pologne** au Sénégal

Un représentant de la Commission de l'**UEMOA**

La croissance en Afrique de l'Ouest avoisine les 6% mais le développement économique est faible en raison de problèmes fondamentaux comme la croissance démographique, mais aussi la faiblesse structurelle de la productivité, l'ampleur du sous-emploi, la carence d'investissements de long terme. Les dettes des Etats s'alourdissent et les déséquilibres internes dans la CEDEAO s'aggravent entre des pays comme la Côte d'Ivoire et le Niger, ou le Nigéria et le Mali, et en leur sein. Ces déséquilibres se conjuguent à ceux des balances de paiement et aux problèmes de gouvernance politique. Tous les Etats ne partagent pas la même monnaie et certains d'entre eux comme le Nigéria ou le Ghana ne sont pas prêts à engager le processus de réforme vers une monnaie unique. Ils ont gardé leur indépendance en matière de politique monétaire, ce qui, ne le nions pas, a réduit les facteurs de contagion aux pays de l'UEMOA quand le Naira a dévissé, ceux-ci ayant bénéficié de la stabilité du Franc Cfa, garantie par un taux de change fixe vis-à-vis de l'euro. Aujourd'hui, l'impératif d'une réforme en profondeur se développe pour permettre aux pays de la CEDEAO de bénéficier d'une monnaie unique, mais les concepts sont

différents, voire s'opposent. Les critiques s'élèvent contre l'action de la BCE qui surévaluerait l'euro pour importer moins cher et exporter plus cher. Un « dumping » qui pénaliserait considérablement l'Afrique qui a besoin d'importer ses produits finis. Mais qu'en est-il exactement ? Les divergences au sein de la zone euro n'expliquent-elles pas la politique monétaire de la BCE ? Ne faut-il pas toutefois créer un siège d'observateur auprès de la BCE pour les pays de la zone franc afin qu'ils puissent faire entendre leur voix et étudier la compatibilité entre les intérêts africains et les choix de politique monétaire de la BCE ? Comment les faire converger ?

**Franck BATIONO**, Conseiller du Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie, BCEAO - L'Afrique de l'Ouest a connu une croissance de 6% en moyenne depuis 5 ans et les prévisions pour 2018 sont de 7%. Comment la politique monétaire a-t-elle accompagné cette croissance ? Avec une bonne maîtrise de l'inflation vous avez pu maintenir un taux directeur à 2,5%. Cette politique a-t-elle permis aux Etats de lever des fonds pour leur développement et réduire les inégalités qui sont fortes au sein de la zone et où les économies ne sont pas convergentes. ? La BCEAO a

injecté 5000 milliards de francs CFA en 2016 (contre 200 en 2006) et le marché des titres publics a émis sous la supervision de la Banque centrale - 16 000 milliards de Fcfa en 5 ans. Comment s'assurer que cet argent a besoin servi l'économie réelle ? Qu'attendent les Etats et quelles sont les réformes structurelles nécessaires pour diversifier leurs économies et créer de la valeur ajoutée ? Des économistes africains dénoncent une monnaie trop forte qui empêcherait les Etats d'investir. Est-il surévalué ? Ils penchent pour une inflation plus soutenue à 8%. La CEDEAO a créé un groupe de réflexion sur le processus de réforme pour aller vers une monnaie unique pour tous les pays de la zone. La BCEAO pourra-t-elle s'autonomiser (relativement) de la zone euro sans un renforcement des pouvoirs politiques des institutions régionales ? Faut-il donner plus de pouvoir à la CEDEAO ou mieux coordonner son action avec celle de l'UEMOA pour impulser un processus de convergence entre les Etats ? Comment mobiliser les sociétés civiles pour qu'elles participent aux choix d'investissements d'intérêt général aux niveaux régional et local ?

**Philippine COUR**, Economiste principale à la BCE (Banque centrale européenne), maître de conférences à Sciences-Po et à HEC - La monnaie unique a survécu à la crise financière dans tous les pays de la zone euro, et la stabilité des prix a été assurée. Cela a été au prix de mesures exceptionnelles de la banque centrale, et d'importants crédits au sein de l'union économique et monétaire. L'action de la BCE a été d'assurer que, malgré la crise, la monnaie continue à circuler dans toute l'économie. Pas seulement dans les banques, mais jusqu'aux ménages et aux entreprises ; pas seulement dans les pays du cœur de la zone euro, mais jusqu'à sa périphérie, y compris en Grèce. Car sans cette circulation de la monnaie comme moyen de paiement, l'économie risquait la paralysie dans certaines régions, et c'est toute la zone qui en aurait pâti. Si l'on fait le parallèle avec l'UEMOA, quelles leçons en tirer ? Que devrait faire la BCEAO pour s'assurer que la monnaie circule bien dans toute la zone et serve sa fonction de moyen de paiement, et donc de moyen de développement jusque dans ses communes les plus reculées ? Que devrait faire la banque centrale si l'on ne peut recourir à la solution de crédits de grande ampleur comme en zone euro ? Est-ce que l'introduction d'une seconde monnaie, pour assurer le développement de l'économie locale, serait une solution ? Comment s'assurer que les liquidités vont bien dans l'économie réelle ? Et comment s'assurer que la monnaie soit bien adaptée à la réalité des économies ?

**Un représentant de la Commission de l'UEMOA**, Ce qui est vrai pour l'Europe est encore plus vrai en Afrique de l'Ouest, où tout est à faire ! L'agriculture, l'industrie et les services, la formation, la banque ont un besoin criant de politiques publiques, sans

lesquelles aucun Etat ne pourra investir seul. Le franc CFA a une parité fixe par rapport à l'euro, et l'UEMOA peut revendiquer une union monétaire stable, mais les investisseurs viennent moins en Afrique. Certains accusent le « dumping monétaire » de la BCE. Mais la BCE ne cherche pas à jouer les taux de change, et ceux-ci ne sont qu'un élément du problème. Pour attirer les capitaux, les pays doivent offrir une stabilité politique et économique. En mutualisant leurs ressources à l'échelle régionale, les Etats ne pourraient-ils pas réduire certains coûts et accroître leur efficacité ? Les investissements dans l'intérêt général ne contribueraient-ils pas à la compétitivité et à la solidarité sur le marché régional où les inégalités s'aggravent, et où les besoins du Sénégal ne sont pas les mêmes que ceux du Burkina Faso ? La réforme de la politique monétaire ne doit-elle pas s'accompagner de réformes des politiques publiques, qui elles-mêmes justifient de nouveaux modes de gouvernance des institutions ? Les Etats comme la Côte d'Ivoire accepteront-ils d'abonder un budget de solidarité pour permettre aux pays plus pauvres de se développer ?

**Cédric DEGUENONVO**, Economiste analyste, L'Afrique des idées - Vous êtes un « think tank » dédié à l'Afrique, à ses problèmes et à ses perspectives. Ni optimiste, ni pessimiste, vous plaidez pour « l'afro-responsabilité ». Parmi les questions qui préoccupent les jeunes Africains, le franc CFA est vécu comme une source de leurs difficultés économiques. Qu'en pensez-vous ? Alors que les institutions ont longtemps confisqué le débat, des économistes de renom ont publié des articles sur « la servitude monétaire », éveillant les consciences sur le besoin d'une politique économique, budgétaire et monétaire plus adaptée à la réalité de l'Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, la CEDEAO, l'UEMOA et la BCEAO se prêtent à une confrontation positive. Comment permettre à la société de s'approprier les enjeux complexes du système monétaire ? Est-ce l'affaire des seuls Africains ? Comment associer les Européens au débat et réfléchir avec eux sur le processus de réforme à engager ? Sans nier nos responsabilités historiques de part et d'autre, quels sont les arguments économiques et sociaux qui permettront d'éclairer les Etats et les peuples d'Afrique de l'Ouest de faire le meilleur choix pour eux-mêmes et pour l'avenir de nos relations ? L'Europe n'est plus seule en Afrique, elle est ouverte au monde, en particulier à la Chine et aux Etats Unis, et il est évident que le franc CFA devra être relativement déconnecté de l'euro. Faut-il adosser la future monnaie à un panier de monnaies ? Faut-il un taux de change fluctuant qui offrirait un peu de flexibilité aux politiques monétaires ? Ou faut-il aller, comme le propose Philippine Cour, vers des monnaies locales qui permettraient aux régions les plus défavorisées de pouvoir commercer à se développer ?

**MBaye DIONE**, Secrétaire Général de l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et Maire de NGoundiane - Alors que l'intégration économique régionale offre des perspectives de développement à l'Afrique de l'Ouest, les inégalités s'aggravent entre les pays de la CEDEAO, et en leur sein entre la ville et la campagne. Les Etats sont engagés dans des politiques de décentralisation pour favoriser l'émergence de projets locaux mais les collectivités locales disposent de très peu de ressources pour financer les investissements. La fiscalité locale est faible, comme les fonds de dotation et d'équipement des Etats. Et il n'existe pas de mécanisme de financement dédié, ni de fonds panafricains. Des financements de la Banque Mondiale, de la BAD, de l'UEMOA et de la BOAD sont possibles et l'Union européenne fait des appels à projets. Comment aller plus loin ? En Europe, des fonds structurels existent, mais l'Afrique de l'Ouest n'a pas de capacité d'action budgétaire. Qu'attendez-vous des institutions communautaires pour mobiliser des ressources dans le cadre d'une politique de cohésion qui permettrait de dégager des fonds pour des investissements publics nationaux ou transfrontières et d'en redistribuer aux communes pour les projets locaux ?

**SE Mme L'Ambassadeur de Pologne au Sénégal**, L'Europe s'est dotée d'un budget européen mais il est faible (1% du PNB). Consacré à plus de 70% à l'agriculture et à la cohésion, il a permis aux Etats de bénéficier de fonds structurels. Ceux-ci n'ont pas toujours été consacrés à des investissements utiles, et ils ont pu créer des effets d'aubaine pour les dépenses improductives des Etats qui n'ont pas réduit leurs budgets nationaux, mais ils ont été très utiles aux pays en retard de développement comme la Pologne qui a su les utiliser, et lui ont permis un « rattrapage ». Quels enseignements en tirer pour l'Afrique de l'Ouest ? Comment mutualiser des ressources pour financer des biens communs dans l'intérêt de tous (dans la formation, l'industrie ou les services) ou dans des infrastructures transfrontières et permettre aux Etats de rationaliser leurs budgets nationaux, réduire certains coûts et accroître leur efficacité ?

**Fathallah OUALALOU**, ancien Ministre de l'Economie et des Finances au Maroc, Conseiller spécial, OCP Policy Center - En tant que leader mondial sur le marché des phosphates et de ses dérivés, OCP est un acteur clé sur le marché international, depuis sa création en 1920. Et c'est aussi l'un des plus grands producteurs d'engrais au monde. Votre stratégie commerciale est basée sur le développement d'un portefeuille de produits innovants et de qualité qui peuvent être adaptés à divers sols et cultures. Comment travaillez-vous avec les pays d'Afrique de l'Ouest où l'agriculture représente 60% de la main d'œuvre, dont 80% de femmes ? Vous vous définissez comme une entreprise citoyenne, êtes-vous engagés à leur côté dans leur combat pour avoir accès aux intrants, ce qui permettrait une augmentation de la productivité de 20% ? Après son retour dans l'Union africaine, le Maroc est candidat à l'adhésion à la CEDEAO mais certains Etats comme le Nigéria s'interrogent. Premier investisseur africain dans cette région, notamment dans les secteurs bancaire, d'ingénierie, du BTP et des engrais, le Maroc n'attire que 1,2% des exportations totales de la zone. Qu'apporterait l'adhésion pour les pays situés dans cette zone du continent ? Auront-ils les moyens de mieux investir au Maroc et de rééquilibrer leur balance commerciale ? Quelles sont les synergies intéressantes dans les secteurs de la technologie, l'irrigation ou l'énergie renouvelable ? Êtes-vous prêts à abandonner votre monnaie pour une future devise commune de la CEDEAO ? Celle-ci nécessitera un processus long de réformes. Y êtes-vous associé ?

**Mardi - 14 heures – 15H30**

**3<sup>ème</sup> TABLE RONDE**

**La BRVM :  
un acteur régional favorisant  
l'investissement et la levée de fonds pour les  
PME et les collectivités locales**

Animée par **Nadia MENSAH-ACOGNY**, Directrice générale et co-fondatrice d'ACOSPHERE

Introduite par

**Edoh Kossi AMENOUNVE**, Directeur général de la BRVM

Avec

**Paul-Harry AITHNARD**, Directeur Groupe, Marchés des capitaux et gestion d'actifs, ECOBANK ETI

**Aboubacar Sedikh BEYE**, Directeur général du Port Autonome de Dakar

**Marie-Odile SENE**, Directrice générale de CGF Bourse

**Stanislas ZEZE**, PDG, Bloomfield Investment Corporation

Un représentant de la **CCI de Côte d'Ivoire** en charge de l'appui au financement des entreprises



Le financement du développement constitue un enjeu majeur tant pour les pouvoirs publics que pour le secteur privé. La canalisation de l'épargne et l'accumulation du capital favorisent les échanges de biens et services et donnent au secteur financier une certaine profondeur. Un secteur financier insuffisamment développé et un accès limité au financement constituent des obstacles à la croissance. Les marchés financiers jouent un rôle fondamental dans le suivi des flux financiers. Ils facilitent la diversification et la gestion du risque, et contribuent de manière endogène à moderniser le système financier tout entier. Les marchés financiers africains ont connu, depuis le début des années 1990, une croissance spectaculaire ; le nombre de bourses est passé de quatorze en 1995 à vingt-quatre en 2015.

La capitalisation boursière a été multipliée par neuf, et plus de 2000 entreprises sont maintenant cotées. Depuis quelques années, les introductions en bourse se sont multipliées, permettant à certaines banques ou à des entreprises de lever des capitaux considérables, ce qui démontre la profondeur de l'épargne locale et l'intérêt des investisseurs nationaux pour les places boursières. Toutefois, la taille de ces marchés reste faible, tant à l'échelle mondiale qu'à celle des économies africaines. La liquidité est souvent inexistante, rebutant des investisseurs étrangers encore trop

peu présents sur ces places boursières. Les entreprises notamment les PME/PMI hésitent à entrer en bourse, et ne parviennent que rarement à se financer par le biais d'emprunts obligataires. Le marché financier régional ouest africain existe depuis 20 ans. Il fédère les huit pays de la zone UEMOA et est régulé par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF). La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), qui occupe la sixième place des bourses africaines, participe et préside le West African Capital Market Integration Council (WACMIC). Celui-ci devrait à terme intégrer les cinq bourses de la CEDEAO et les bourses pilotes de l'African Exchanges linkage Project (AELP) initié par la BAD. L'objectif affiché est de créer des marchés financiers plus profonds, plus liquides, avec une meilleure visibilité pour les entreprises cotées et une plus grande diversité des instruments financiers. Pour contribuer à la dynamique régionale et parvenir à un élargissement de la base des investisseurs, la BRVM a même accueilli de nouveaux produits comme les sukuk (certificats d'investissement conformes à la charia) et la création d'un compartiment dédié PME et aux entreprises à fort potentiel de croissance. Aujourd'hui, elle examine la possibilité d'émettre des « Project Bonds » pour participer aux financements des infrastructures et favoriser une croissance soutenue.

**Edoh Kossi AMENOUNVE**, Directeur général de la BRVM - LA BRVM représente aujourd'hui 11% du PIB de l'UEMOA et affiche de nobles ambitions dont celles d'attirer 12 PME cotées d'ici 2020 et d'augmenter la capitalisation du marché.

En quoi le rapprochement et l'interconnexion des bourses de la CEDEAO favoriserait une meilleure rentabilité de l'épargne et améliorerait la liquidité des places boursières ? On observe un recul de la capitalisation boursière de la BRVM sur les deux dernières années (2016 et 2017). Comment attirer davantage les investissements de portefeuille ? Comment lever les contraintes pour permettre aux entreprises de venir sur le marché pour lever des capitaux sous forme de dette ? Quelles sont les réformes qui paraissent indispensables pour permettre aux capitaux de circuler en zone CEDEAO ? Qu'est-ce qui empêche les collectivités locales d'émettre des obligations sur le marché alors les textes les y autorisent ?

**Paul-Harry AITHNARD**, Directeur Groupe, marchés de capitaux et gestion d'actif, ECOBANK ETI - La présence d'Ecobank dans 33 pays africains témoigne de son engagement panafricain et de la vision régionale de ses dirigeants. La banque est présente et cotée sur les trois marchés boursiers de la CEDEAO (Ghana, Nigéria et BRVM). Elle connaît une profonde mutation du fait de l'introduction des TIC et de la digitalisation, elle est présente sur tous les segments, mobile banking compris. On oppose souvent crédit bancaire et introduction en bourse. Ne sont-elles pas des activités complémentaires ? En quoi la rigidité des réglementations entrave-t-elle les mouvements de capitaux et les politiques de change en zone CEDEAO ? Quels sont les impacts sur les activités d'Ecobank ? En quoi la démographie, l'augmentation de la classe moyenne, et les TIC stimulent-ils l'industrie de gestion des actifs ? En quoi la cotation d'Ecobank ETI constitue-t-elle un avantage et renforce son activité de banque panafricaine ?

**Aboubacar Sadikh BEYE**, Directeur général du Port Autonome de Dakar - Pour vous arrimer aux standards internationaux et atteindre les objectifs du contrat de performance que vous avez signé avec l'Etat du Sénégal, il va falloir opérer des investissements structurants. Une introduction à la BRVM peut-elle vous aider à atteindre ces objectifs ? Les conditions et les coûts qu'elle impose sont-elles de nature à vous inciter à vous introduire en bourse ?

Considérez-vous cette possibilité comme une porte ouverte pour procéder à terme à une augmentation du capital de manière à poursuivre l'accélération de la croissance du Port de Dakar ?

**Marie-Odile SENE**, Directrice générale de CGF Bourse - CGF Bourse est une société de gestion d'intermédiation qui propose des solutions de financement,

d'investissement et de placement aux institutionnels et aux particuliers de l'UEMOA. Pourquoi l'instauration d'un guichet unique des produits d'épargne est-il important, voire primordial ? La collecte de l'épargne est votre credo. Pourquoi la bourse peine-t-elle à toucher les PME et les collectivités locales malgré les outils qu'elle a mis en place ? La digitalisation des opérations de bourse et des nouvelles offres de services vont-elles permettre de créer la bourse en ligne : quels seront les avantages pour les épargnants et investisseurs ?

Un représentant de la **CCI de Côte d'Ivoire** en charge de l'appui au financement des entreprises - L'ouverture récente d'un troisième compartiment dédié aux PME africaines de l'Afrique de l'Ouest et aux entreprises à fort potentiel de croissance à la BRVM constitue une avancée pour financer leur croissance et assoir leur notoriété. Est-ce que cette ouverture répond à vos attentes au vu des conditions d'admission qui vous sont proposées ? Allez-vous considérer cette opportunité avec intérêt pour vous financer et développer votre PME ? Pensez-vous que l'introduction en bourse soit une condition *sine qua non* de votre développement ou bien faut-il plutôt assouplir les conditions de l'accès au crédit bancaire ?

**Stanislas ZEZE**, PDG, Bloomfield Investment Corporation - La notation est devenue un élément de plus en plus important de l'architecture financière en Afrique. Elle constitue une opinion sur la probabilité relative de défaut, c'est-à-dire que les dettes (capital et intérêts) ne sont pas payées dans leur intégralité à échéance. Plus le risque peut être évalué et identifié, plus l'investisseur peut prendre une décision éclairée et réclamer un taux de rendement sur le capital. En quoi l'intérêt de la notation peut-il aider les gouvernements à diversifier leur option de financement ? Quel rôle joue-t-elle dans l'approfondissement du marché financier et pour surmonter l'asymétrie d'information qui caractérise la grande majorité des entreprises en Afrique ? Quelles sont ses incidences sur l'obtention de crédit par les PME et les collectivités locales ?

Un représentant de la **CCI de Côte d'Ivoire** - L'ouverture récente d'un troisième compartiment dédié aux PME africaines de l'Afrique de l'Ouest et aux entreprises à fort potentiel de croissance à la BRVM constitue une avancée pour financer leur croissance et assoir leur notoriété. Est-ce que cette ouverture répond à vos attentes au vu des conditions d'admission qui vous sont proposées ? Allez-vous considérer cette opportunité avec intérêt pour appuyer les PME dans leur recherche de financement ? Pensez-vous que l'introduction en bourse soit une condition *sine qua non* du développement des PME ou bien faut-il plutôt assouplir les conditions de l'accès au crédit bancaire ?



**Mardi - 16 heures – 17 heures**

## AUDITIONS

# Quelle approche économique, budgétaire et juridique pour les projets d'infrastructures en PPP ?

Animée par **André-Franck AHOYO**, Directeur adjoint des Entretiens Eurafriens

Avec

**Nathalie BROU-FOFANA**, Directrice de l'URDPPPP à la BOAD

**Philippe BROWN**, Représentant résident de la BEI à Dakar

Les infrastructures constituent avec la production d'énergie l'une des fortes contraintes auxquelles est astreint le continent africain. Souvent déficientes voire inexistantes, elles entravent les activités économiques, dissuadent les investissements et affaiblissent les efforts de développement humain ainsi que la croissance. Les besoins en infrastructures, selon le dernier rapport 2018 de la BAD se chiffrent entre 130 et 170 milliards de dollars US par an, montant nettement plus élevé que les 93 milliards de dollars US annuels indiqués par la Banque Mondiale, il y a quelques années. (Le total des engagements en faveur des infrastructures d'Afrique, toutes sources confondues, était de 62,5 milliards de dollars US en 2016, son niveau le plus bas depuis 5 ans). En Afrique de l'Ouest, des projets en PPP voient le jour dans les secteurs de la santé, de l'eau et assainissement, de la route, l'énergie, les télécoms... Le cabinet DELOITTE estime que le recours au PPP concerne 12 à 17 % des projets dans cette partie de l'Afrique. S'ils apparaissent comme une solution, celle-ci reste encore trop complexe, et le secteur privé ne veut pas s'engager faute de garanties. Par ailleurs plusieurs PPP n'ont pas pu déboucher faute de rupture de paiement par les Etats. L'UE apporte son soutien et son savoir-faire. Elle pratique le « blending » grâce au large éventail d'outils financiers et de fonds dont elle dispose. Comment aide-t-elle les Etats et les banques d'investissement (comme la BOAD et la BEI) à établir une planification des projets en PPP jusqu'à leur mise en œuvre ? Quels sont les critères de performance recherchés ? Comment utiliser à bon escient les nouvelles sources de financement telles que les fonds de pension, les fonds souverains, les marchés obligataires internationaux, les obligations conformes à la charia (Sukuk) pour financer les projets en PPP ? L'UEMOA et la BOAD vont mettre en place un cadre juridique et institutionnel régional des PPP. L'Unité régionale de développement du Partenariat Public Privé est déjà opérationnelle ; ses objectifs consistent entre autres à favoriser l'émergence d'un marché des PPP et la mise en place de mécanismes

de facilitation de financement et de garantie pour ces derniers. Parallèlement, l'OHADA a prévu de légiférer sur les contrats en PPP. Quelle est la pertinence de cette décision et quels sont les meilleurs moyens de financer les besoins des Etats en infrastructures ? Y aura-t-il des conséquences dans la mise en œuvre de la directive PPP de l'UEMOA et des répercussions sur le droit administratif général et le code des marchés publics des Etats membres de l'OHADA ?

**Nathalie BROU-FOFANA**, Directrice de l'Unité Régionale de Développement des PPP, BOAD - L'opérationnalisation de votre unité régionale est-elle de nature à renforcer la gouvernance des projets en PPP et à permettre une plus grande implication du privé et des acteurs institutionnels dans la signature de projets ? Quelles sont les mesures d'atténuation des risques que préconise l'Unité régionale de Développement pour attirer le financement du secteur privé ? En quoi cette unité peut-elle aider les Etats à mobiliser des ressources sur le marché financier régional et de l'expertise technique pour financer et concevoir leur projet en PPP ? Quel cadre réglementaire proposez-vous pour favoriser les contrats en PPP dans l'espace UEMOA ?

**Philippe BROWN**, Représentant résident de la BEI à Dakar - Le contrat en PPP ne peut pas prévoir de manière exhaustive toutes les conséquences futures du projet. Par conséquent, le contrat de PPP doit faire preuve de souplesse, afin de faire face aux changements de circonstances à long terme. Quels sont les mécanismes d'ajustement dont dispose la BEI ? Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'engagement de la BEI sur des projets qui favorisent l'intégration régionale comme des infrastructures transfrontières ? La rentabilité d'un PPP dépend du respect des délais et du budget, mais aussi des mesures prévisionnelles pour garantir les remboursements des prêts. Quelles sont les garanties dont dispose la BEI en cas de non remboursement des Etats ? Quelle articulation faites-vous entre la BEI, le fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures et le nouveau Plan d'investissement extérieur de l'UE ?

**Mardi - 17 heures – 18H30**

**4<sup>ème</sup> TABLE RONDE**

## **Favoriser les échanges : lever les barrières douanières et créer des infrastructures de réseaux (route, fer, aérien)**

Animée par **Moussa Ismaila TOURE**, Directeur général de l'API-Mali, vice-président d'Eurafric 21  
Avec

**Philippe BOHN**, Directeur général d'AIR SENEGAL

**Laouali CHAÏBOU**, Commissaire de la Commission de la CEDEAO,  
chargé du commerce, des douanes et de la libre circulation

**Dr Cheikh Tidiane DIEYE**, Directeur d'Enda CACID

**Abdou Ndéné SALL**, Ministre délégué, chargé du Développement du réseau ferroviaire au Sénégal

**Gérard SENAC**, PDG EIFFAGE Sénégal, président du Conseil des Investisseurs européens au Sénégal



**E**n Afrique de l'Ouest, si l'intégration économique progresse, entraînée par les organisations régionale - CEDEAO et UEMOA - le niveau des échanges intra régionaux reste trop faible (moins de 15% selon les statistiques officielles) pour accélérer le développement endogène de la région. Et la vitalité du commerce informel transfrontalier, qui profite des différentiels de prix, de taxations, de politiques commerciales et fiscales entre les pays, repose sur des échanges peu intégrateurs portant pour l'essentiel sur des produits importés transformés. Parmi les principaux obstacles au commerce intracommunautaire, les barrières tarifaires et non tarifaires constituent un véritable handicap tout comme les problèmes aux frontières et la corruption. Le manque d'infrastructures de réseaux transfrontières, sans lesquelles il n'y a pas d'échanges possibles, et la vétusté de celles existantes, demeurent un énorme frein à l'expansion commerciale. Comment éliminer les barrières tarifaires et surtout les mesures non tarifaires, de plus en plus contraignantes, pour faciliter l'intégration commerciale de la zone ? Quelles sont les politiques et les actions concrètes mises en place par les organisations régionales ? La CEDEAO sensibilise les chefs d'Etats de la zone sur le phénomène de la corruption aux frontières mais quels sont les changements notables sur le terrain ? Les échanges transfrontaliers peuvent-ils devenir un réel vecteur d'intégration économique ? De grandes stratégies de développement des infrastructures émergent en Afrique de l'Ouest. Comment faire en sorte que des projets au plus près

des besoins des populations, favorisant les échanges et la mobilité, voient le jour et bénéficient d'investissements ? Quels sont les politiques et les mécanismes nécessaires pour accompagner leur réalisation ? L'Union Africaine a créé un Programme Frontière et l'UE vient de proposer un plan d'investissement externe sur le modèle du plan Juncker. Ces deux institutions vont-elles travailler en complémentarité ?

**Moussa Ismaila TOURE**, Directeur général de l'API-Mali, vice-président d'Eurafric 21 - Vous venez de réunir un important forum pour l'investissement à Bamako avec des partenaires industriels et financiers de la région : quels sont les blocages que vous avez identifiés et les options que vous avez prises pour porter des projets d'infrastructures transfrontières et lesquels ? Les API de l'Afrique de l'Ouest sont associées depuis novembre 2003 dans IPAWAS (Investment Promotion Agencies of West African States), elle-même soutenue par l'Union européenne à travers le programme ProInvest. Quelle a été l'efficacité de l'institution en termes d'attractivité de la région ouest-africaine ? Comment améliorer sa gouvernance et celles des agences nationales pour consolider leurs moyens et leur pouvoir réel auprès des gouvernements ?

**Dr Cheikh Tidiane DIEYE**, Directeur d'Enda CACID (Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement) - La compagnie Asky veut devenir une référence parmi les meilleures compagnies régionales du continent. Vous défendez une vision « africanistique » du transport aérien pour

mieux interconnecter l'Afrique avec elle-même. Quels sont les obstacles et comment libéraliser l'espace aérien africain ? Comment expliquer les coûts onéreux du transport aérien, la faiblesse des liaisons régionales et l'insuffisance de zones desservies ? Comment encourager le développement du transport aérien pour en faire un catalyseur d'intégration régionale, un soutien au commerce intra-africain ? On oppose souvent le transport aérien aux autres modes de transport (route et rail...), mais ne pensez-vous pas que la faiblesse de ces transports explique aussi (en partie) celle du transport aérien qui aurait besoin de plus d'aéroports reliés aux villes et capables de desservir les villes et les villages ainsi que de hubs régionaux qui soient de véritables plateformes multimodales ? Faut-il favoriser la création de compagnies low cost sur le continent, à l'instar de Fastjet, basée en Tanzanie ?

**Philippe BOHN**, Directeur général d'AIR SENEGAL - Au départ de Dakar, on ne note qu'une petite dizaine de destinations desservies par un vol quotidien. Quelle est la stratégie d'Air Sénégal pour changer la donne ? La compagnie cherche-t-elle à développer des réseaux domestiques en Afrique de l'Ouest pour répondre aux besoins de mobilité des populations et au développement des échanges commerciaux ? Comment rendre le transport aérien accessible au plus grand nombre et quel peut être l'appui de l'Etat ? Celui-ci a mis en place des PPP pour construire le nouvel aéroport international Blaise Diagne qui a été inauguré récemment, et confié à Eiffage la réalisation de l'autoroute qui le reliera au centre de Dakar. Cette plateforme multimodale a l'ambition de devenir un hub sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest : quel sera son impact pour votre compagnie, et plus globalement pour le Sénégal ? Pour rembourser ses emprunts, l'Etat a mis en place des redevances qui vont s'ajouter aux prix des transports déjà très élevés : pensez-vous qu'ils puissent freiner cette ambition ?

**Laouali CHAÏBOU**, Commissaire de la Commission de la CEDEAO, chargé du commerce, des douanes et de la libre circulation - Quels sont les principaux obstacles à lever pour favoriser les échanges intra régionaux et faire de la zone un réel marché commun ? Que fait la CEDEAO pour éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires et comment travaille-t-elle de concert avec l'UEMOA pour développer le commerce communautaire ? Pourquoi la mise en œuvre du TEC (Tarif extérieur commun) CEDEAO, qui a bénéficié des acquis du TEC UEMOA, est-elle difficile ? Quelles perspectives et opportunités le TEC offre-t-il en termes de consolidation du marché régional, et notamment de coordination des politiques fiscales et commerciales ? Sur quels chantiers d'infrastructures de réseaux la CEDEAO fait-elle porter ses priorités et de quelle manière peut-elle les soutenir ?

**Gérard SENAC**, PDG EIFFAGE Sénégal - Eiffage Sénégal est présent dans ce pays depuis 1926 et réalise toutes sortes d'infrastructures de réseaux, dans le transport routier et ferroviaire, dans l'énergie et l'eau. Les besoins en infrastructures de réseaux transfrontières sont colossaux. Vue du terrain, comment la situation évolue-t-elle dans la région ? Des projets porteurs de transformations pour les populations et l'économie régionale émergent-ils concrètement ? Quels sont les principaux freins à leur réalisation ? Que doivent faire les acteurs publics - organisations régionales, Etats, banques de développement, Union européenne... - pour inciter le secteur privé à investir dans ce type d'infrastructures ? Eiffage a mené des projets routiers et ferroviaires au Sénégal, par exemple le nouveau TER Express. Et aujourd'hui, l'Etat vous a confié la mission de l'autoroute qui permettra de construire un espace aéroportuaire intégré qui désenclavera Dakar, et le Sénégal. Peut-on mesurer leurs impacts en termes économiques, sociaux et environnementaux ? Comment les acteurs locaux et les populations sont-ils associés à la mise en œuvre, à la gestion et à la gouvernance des projets ?

**Abdou Ndéné SALL**, Ministre délégué, chargé du Développement du réseau ferroviaire au Sénégal - Le réseau africain avec 90 000 km de voies ferrées ne représente que 7% du chemin de fer mondial, et 2% du trafic. Comment expliquez-vous ce retard considérable du continent en termes d'infrastructures ferroviaires ? Existe-t-il des projets ? On parle de la boucle Abidjan-Ouagadougou-Niamey-Cotonou-Lomé comme le grand projet ferroviaire capable de désenclaver les pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger et d'arrimer ces pays aux échanges régionaux, mais le projet est bloqué depuis des années par des problèmes juridiques. Le projet Dakar-Bamako est encore « à quai ». Comment relancer le programme de politique de transport des institutions communautaires ? Le Sénégal est confronté à la vétusté de ses réseaux, à l'obsolescence des systèmes de signalisation et de télécommunication. L'investissement dans les infrastructures et les services représente un coût énorme : les PPP noués pour la modernisation et le développement n'ont pas marché. Faut-il privatiser le secteur ? A quelles conditions celui-ci sera-t-il rentable ? Les bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale sont-ils prêts à s'engager ? Les pays de l'Afrique de l'Ouest doivent valoriser les ressources de minerai de fer, de charbon ou de bauxite... les miniers réclament du fret ferroviaire. Quels sont les investisseurs ? La Chine semble très impliquée sur plusieurs grands projets. Comment expliquez-vous un certain désengagement de l'Europe ?



**Mercredi - 9 heures – 10 heures**

## AUDITIONS

### La Grande Muraille Verte, un projet intégré

**Gilles BOËTSCH**, Directeur de recherches émérite au CNRS, **Aliou GUISSÉ**, Professeur d'écologie végétale, UCAD  
Co-Directeurs de l'Observatoire TESSEKERE

**Amady Gnagna CISSE**, Directeur général de l'Agence nationale de la Grande Muraille verte

Le projet de la Grande Muraille Verte a vu le jour suite aux grandes sécheresses qui ont frappé le Sahara et le Sahel. La faim et à la grande pauvreté s'est ajouté le risque de désertification de la zone. La muraille verte ira du Sénégal à Djibouti, courant sur plus de 7 000 km, un projet transfrontière d'envergure qui implique les Etats des pays concernés. Quel sera son impact sur les équilibres écologiques menacés ? Quelle est sa réalité aujourd'hui ? Un tel projet pourra-t-il être mené à bien sans l'implication décentralisée des collectivités, des acteurs territoriaux et les populations locales ? Au Sénégal, le projet concerne 30 communautés qui pourront se nourrir et produire grâce aux plantations adaptées aux besoins

alimentaires et économiques. Quels moyens l'Etat met-il à leur disposition ? Ont-ils noué des partenariats avec les bailleurs internationaux ? Quel est le rôle et l'objectif de l'Observatoire « Téssekéré » créé par le CNRS en France et l'UCAD à Dakar ? Ce projet intéresse-t-il les jeunes générations et permettra-t-il de limiter les migrations et l'exode rural ? Lors d'un séminaire d'évaluation à l'UCAD, un jeune étudiant parlait de réconciliation, et de l'atténuation des conflits entre les ethnies et les nomades qui doivent faire paître leurs troupeaux. La GMV va traverser des zones infectées de groupes terroristes comme en Mauritanie ou au Nord du Burkina Faso : quels sont les risques pour le devenir du projet ?

### La mise en valeur du fleuve Sénégal, un projet transfrontalier

**Cheikhna CAMARA**, Maire de Ballou

**Hamed Diane SEMEGA**, Haut-Commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)



**Hamed Diane SEMEGA**, Haut-Commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) - L'OMVS est un organisme inter-Etats regroupant le Sénégal, la Mauritanie, la Guinée et le Mali. Classé premier bassin au monde pour sa gouvernance des ressources en eaux partagées, vous avez gagné la confiance des partenaires financiers, ce qui devrait vous permettre de mobiliser 4 milliards de dollars nécessaires au financement des projets. Qui sont vos partenaires institutionnels ? Quels seront leurs apports et quels seront les effets levier pour le secteur privé ? Pouvez-vous nous donner vos priorités dans la feuille de route décidée par les Etats, et en particulier concernant l'énergie hydroélectrique ? Quel impact les barrages auront-ils sur l'environnement et comment indemnisez-vous les villages qui seront noyés ? Plus globalement, qu'en attendez-vous pour le développement des communes en termes indus-

triels et de coopération ? Quel sens donnez-vous à votre action en termes de lutte contre la pauvreté et de solidarité entre les populations ?

**Cheikhna CAMARA**, Maire de Ballou - Votre commune est située dans la grande Muraille Verte et sur le Fleuve Sénégal. Comment êtes-vous associé aux choix prioritaires de mise en œuvre de ces projets ? Qu'en attendez-vous pour le bien-être des populations, et en termes économiques et d'emplois ? Ces grands projets ne pourront voir le jour qu'avec l'acceptabilité des populations et la mise en œuvre de façon décentralisée. Comment celles-ci sont-elles impliquées ? La 3<sup>ème</sup> loi de décentralisation adoptée au Sénégal vous donnera-t-elle les moyens d'investir dans leur formation et faire de votre commune un espace viable où les jeunes auront envie de vivre et de créer des activités ?



**Mercredi - 10 heures – 11H30**

## **5<sup>ème</sup> TABLE RONDE**

# **La valorisation des projets transfrontières dans l'énergie pour l'industrialisation de la région**

Animée par **Claude FISCHER HERZOG**, directrice des Entretiens Européens et Eurafricains

**Avec les témoignages de**

**Diarra LY**, Présidente d'ACC (Les Champs du cœur – Solidarité internationale),  
membre de la diaspora du Sénégal en France

**Mafal FALL**, Directeur général adjoint de CMG-A

**Et les réponses des acteurs du secteur et des bailleurs**

**Mouhamadou Makhtar CISSE**, Directeur général de la SENELEC

**Laurence HART**, Directrice régionale pour le Sénégal, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, AFD

**Mamadou MBAYE**, Directeur exécutif du FONSI

**Philippe MIQUEL**, Directeur Afrique de l'Ouest et Centrale, ENGIE

**Hervé POULIQUEN**, Directeur du projet Afrique, Direction Générale Affaires européennes,  
internationales et Diversification, RTE

**Jilal SLIMANI**, en charge de la Coopération internationale, MASEN

**A**lors que deux Africains sur trois n'ont toujours pas accès à l'électricité, l'Afrique est confrontée à un développement démographique inédit et au défi de son industrialisation. Elle devra répondre à une demande de plus en plus forte pour s'éclairer, cuire, se refroidir, et produire elle-même. Elle doit transformer ses matières premières afin de réduire les importations de produits finis qui non seulement lui coûtent très cher, mais laissent les pays d'Afrique dans le classement des pays mondiaux les plus pauvres par habitant. L'enjeu pour la région est d'être mieux interconnectée, en développant des réseaux électriques transfrontières et des projets décentralisés « hors réseau ». Comment financer les projets d'infrastructures et d'énergies ? Quelles politiques énergétiques promouvoir ? Faut-il libéraliser le marché énergétique au risque d'une concurrence entre les compagnies et les Etats ? Les investissements seront massifs et feront appel aux compétences publiques et privées. Mais le privé peut être une fausse bonne solution pour l'énergie qui n'est pas une marchandise comme une autre, mais un bien public qui doit être accessible à tous. L'Europe a libéralisé le marché de l'électricité et elle a proposé une Union de l'énergie axée sur l'efficacité et les EnR, au détriment des autres sources, ce

qui a créé beaucoup d'effets pervers et conduit les Etats à renationaliser leurs politiques énergétiques. Quels enseignements en tirer pour l'Afrique ? Inciter l'Afrique à appliquer le modèle européen, et la soumettre à ses critères pour lui accorder les « aides », n'est-ce pas priver l'Afrique de produire l'électricité dont elle a besoin ? Les pays d'Afrique ne doivent-ils pas déroger aux exigences de la COP 21 (comme la Chine à Kyoto) et construire un mix diversifié (et décarboné « autant que faire se peut »), d'autant plus que le Fonds vert qui doit accompagner sa décarbonation n'a pas reçu le 1<sup>er</sup> dollar ?

### **Témoignages**

**Diarra LY**, Présidente d'ACC (Les Champs du cœur – Solidarité internationale), membre de la diaspora du Sénégal en France – Selon les statistiques officielles, l'Europe accueille aujourd'hui environ 3 millions d'Africains (dont 55% en France). Comment sont-ils organisés ? Existe-t-il un réseau européen des diasporas ? Au niveau identitaire la majorité des membres de la diaspora reste liée à l'Afrique et réceptive à l'idéal panafricain. Certaines figures historiques du panafricanisme sont d'ailleurs issues de cette diaspora et historiquement les idées panafricaines ont toujours trouvé un écho favorable au sein de la diaspora. La question

aujourd'hui est la suivante : comment articuler ce sentiment panafricaniste autour de quelques objectifs concrets et précis ? En quoi et comment cette diaspora pourrait-elle contribuer à accompagner les efforts de développement des territoires et d'intégration en Afrique de l'Ouest ? Les transferts de fonds – qui représentent plus que l'aide internationale – sont majoritairement affectés aux dépenses primaires (alimentation, logement, vêtements) et apportent une contribution non négligeable à la lutte contre la pauvreté. Sans se substituer aux politiques de développement et à la coopération internationale, comment les mobiliser sur des projets de développement locaux et la création d'entreprises ? Vous-même souhaitez faire aboutir un projet au Sénégal dans la commune de Ngohe, et travailler avec RTE, le réseau français de transport d'électricité pour mettre en place un projet pilote d'électrification avec l'énergie renouvelable. Pouvez-vous nous dire quelles sont les conditions à l'aboutissement d'un tel projet ?

**Mafal FALL**, Directeur général adjoint de CMG-A - Deuxième plus grand importateur de riz de l'Afrique après le Nigéria dans les années 2010, le Sénégal a mis en place des politiques d'autosuffisance, basées sur ses énormes potentialités de production et a développé un business agro-industriel. Pourtant les producteurs de riz du fleuve Sénégal et de l'Anambé, n'arrivent pas à vendre leur production aux commerçants qui se plaignent des problèmes d'écoulement, les Sénégalais préférant le riz « prêt-à-cuire » importé d'Asie. Comment CMG a-t-elle réussi à se développer dans ce commerce du riz traditionnel ? Quelles seraient les améliorations à apporter sur l'ensemble du processus de production et de mise en marché pour une meilleure rentabilité du secteur de production et celui de la distribution ? Le prix de l'électricité a baissé de 10% mais reste parmi les plus élevés du monde, trois fois plus qu'en Asie : comment s'expliquent ces factures faramineuses et quelles conséquences ont-elles sur l'industrie et le commerce ? Vous transformez les balles de riz en briquettes qui remplacent le charbon de bois : quel est l'avenir de cette activité qui participe à l'effort pour une énergie plus propre ? Est-elle soutenue par le gouvernement ou les bailleurs de fonds ?

## Les réponses des acteurs du secteur et des bailleurs

**Mouhamadou Makhtar CISSE**, Directeur général de la SENELEC - La croissance moyenne annuelle de l'économie en Afrique de l'Ouest s'élève à 5 %, parmi les plus dynamiques du monde. Mais si le secteur énergétique ne se développe pas il sera difficile de soutenir cette croissance. En déficit grandissant de production, les Etats d'Afrique et les compagnies d'électricité nationales signent des contrats de long terme - souvent « verrouillés » - avec des producteurs

privés qui investissent, construisent et gèrent les centrales (130 producteurs privés cumulent 11 000 MW, soit 15% de la capacité installée totale) : leurs exigences de rentabilité tirent les prix vers le haut et ce, sur la durée du contrat quelle que soit la réalité des coûts ! Pour rassurer les investisseurs, et les attirer, les Etats non seulement garantissent les investissements, mais achètent selon le principe « take or pay » l'électricité, qu'ils la consomment ou non. Comment responsabiliser le privé ? Faut-il le soumettre à des obligations de service public ? Les Etats et les compagnies d'électricité nationales pourront-ils se passer des financements extérieurs (un projet classique étant abondé à 30% en fonds propres et 70% en dette) ? Quel est le rôle des bailleurs de fonds européens comme la BEI, l'AFD ou l'UE ?

**Philippe MIQUEL**, Directeur Afrique de l'Ouest et Centrale, ENGIE - Avec l'acquisition d'Afric Power et Tieri, ENGIE se dote d'un ancrage local fort pour accélérer son développement dans les services énergétiques en Afrique de l'Ouest et Centrale. Vous représentez 2.9 gigawatts de capacité d'énergie thermique et d'énergie renouvelable en service ou en cours de construction, et avez réalisé un chiffre d'affaires de 334 millions d'€ en 2016 : quels sont vos objectifs ? Vous développez et exploitez des centrales électriques thermiques et renouvelables dans plusieurs pays africains. L'Afrique de l'Ouest possède des ressources en gaz naturel importantes (Nigéria). Celui-ci peut-il être considéré comme un des vecteurs de la transition énergétique en Afrique ? Avez-vous des projets de développement des infrastructures dédiées à l'importation et au transport de gaz dans la région ? Quelles sont les conditions de garantie et de rentabilité qu'exige un grand groupe comme ENGIE pour investir dans la construction des infrastructures ou de parcs EnR en Afrique de l'Ouest ?

**Jilal SLIMANI**, en charge de la Coopération internationale, MASEN - Le Maroc joue la carte du solaire, avec l'ambition que 42% de vos besoins soient couverts par les EnR. Le plan solaire représentait une puissance annoncée de 2000 MW, soit 14% des besoins énergétiques du pays. Il a bénéficié d'un financement de 7 milliards d'euros. Vous espérez ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre de 3,7 millions de tonnes de CO2 par an et ainsi économiser 1 million de tonnes équivalent pétrole. Ce qui diminuera votre dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger que vous souhaitez ramener à 85% de l'énergie consommée en 2020 (95% en 2015). Le gouvernement a choisi cinq sites : MASEN construit la centrale de Noor à Ouarzazate, la plus grosse centrale solaire du monde, avec le soutien de la BAD et de la Banque Mondiale. La durée d'ensoleillement et les facteurs de charge sont très supérieurs à ceux de bien d'autres pays et permettront une rentabilité du projet contrairement à de nombreux projets européens. Vous espérez ainsi

satisfaire la demande domestique et exporter en Espagne grâce à l'interconnexion. Pensez-vous qu'il soit possible d'exporter en Afrique subsaharienne ? Celle-ci connaît aussi des taux d'ensoleillement importants : quelles sont les ambitions de MASEN de contribuer à la construction de centrales solaires dans les pays de la CEDEAO ?

**Laurence HART**, Directrice régionale pour le Sénégal, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, AFD - L'AFD apporte appui technique et financier au secteur privé. Quel est votre soutien aux interconnexions électriques régionales, notamment concernant les productions liées aux barrages dans le cadre des organismes de bassin type OMVG/OMS ? Quels montages financiers proposez-vous et avec quels partenaires financiers ? Comment évaluez-vous les risques ?

**Mamadou MBAYE**, Directeur exécutif du FONSI - Le caractère intermittent des énergies solaires et éoliennes limite la capacité d'absorption des réseaux vis-à-vis des projets hydro-électriques, réduisant ainsi leur mise en œuvre optimale. Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre projet de stabilisation d'énergies renouvelables à travers les installations de l'OMVS ? Quel serait son impact sur les capacités de production énergétique des ouvrages hydro-électriques et les recettes de l'OMVS ? Sur les projets des Etats membres de la région ? Quel sera l'apport du FONSI comme fonds souverain ? Comment mobiliser le privé dans les mécanismes de financement innovant pour permettre à l'OMVS de livrer plus d'énergie dans un délai très court ? Quel type de contrat proposez-vous à vos partenaires qui exploiteront les centrales solaires ou éoliennes ? Comment associez-vous l'OMVS ?

**Hervé POULIQUEN**, Directeur du projet Afrique, Direction Générale Affaires européennes, internationales et Diversification, RTE - L'Europe a adopté un processus de projets d'intérêt commun (PIC) dont l'objectif est de mieux interconnecter les pays d'Europe. Entre 2014 et 2016, 74 PIC ont bénéficié d'une aide totale de 1,6 milliard du Fonds de mécanisme pour l'interconnexion (MIE) : ces projets ont-ils renforcé les échanges

transfrontières ? Les priorités sont-elles définies par l'UE en concertation avec les Etats, ou laissées à la décision des Etats ? Le co-financement exige que les Etats contribuent à hauteur de 50% à l'investissement : les petits pays en ont-ils les moyens ? Comment leur permettre d'être mieux interconnectés alors que souvent, ce sont eux qui n'ont pas d'autonomie énergétique ? Vous proposez de mettre un peu un processus similaire pour amplifier les infrastructures électriques en Afrique de l'Ouest. Ce programme fera-t-il partie du Plan d'investissement externe mis en place par la Commission ? Quel serait le montant alloué par l'Europe ? Comment travaillez-vous avec les institutions comme la CEDEAO, et l'UEMOA, le WAPP et les régulateurs ? L'interconnexion est indispensable pour alimenter les grandes villes. Faut-il créer un « maillage » vers les villages excentrés ou valoriser les projets décentralisés hors réseau, comme le projet que Diarra Ly nous a présenté ? Ceux-ci pourront-ils être retenus dans les PIC et bénéficier de financements européens ?

**Groupe Banque Mondiale** - La banque mondiale a soutenu les pays pour augmenter leur offre d'énergie, mais depuis quelques années, les critères EnR ont créé une nouvelle dynamique. Peut-on s'en tenir au solaire ? Comment assumer le mix ? Les Etats ont besoin de transformer leurs économies : ils proposent comme au Burkina Faso - des plans nationaux de développement et d'industrialisation. Quelle est la place de l'énergie ? L'efficacité est souvent opposée à la production : comment en faire une industrie ? Dans l'agriculture, les transports, le bâtiment ? On a entendu la CGM qui transforme les balles de riz en briquettes, ce qui permet d'économiser le charbon de bois. La BM soutient-elle ces projets ? Plutôt que de tirer des câbles qui coûtent cher, ne faut-il pas privilégier des projets de petites centrales individuelles où chacun est responsable de sa consommation, ou des petites centrales collectives pour les universités, les hôpitaux ou les collectivités ? Cela s'oppose-t-il ? Comment travaillez-vous avec l'UEMOA ? Et avec les autres bailleurs de fonds ?

**Mercredi - 12 heures – 13 heures**

**6<sup>ème</sup> TABLE RONDE**

**La mise en place  
d'une économie de la culture en Afrique  
de l'Ouest favorisant sa démocratisation  
et la promotion des industries culturelles**



Animée par **Mamadou Lamine DIALLO**, Président de la Commission culturelle de l'Assemblée Nationale du Sénégal

Ouverte par

**Mona LAROUSSE**, Directrice adjointe de l'IFEF, l'institut de la Francophonie pour l'éducation et la Formation

Avec

**Sidiki BAKABA**, comédien et metteur en scène

**Abdoul Aziz CISSE**, Réalisateur et secrétaire permanent du comité de gestion du FOPICA à la direction de la cinématographie du Sénégal

**Moussa DIABATE**, Directeur du Centre national du cinéma du Mali (CNCM)

**Djiby DIAKHATE**, Sociologue à l'Institut Africain de Management

**Naïma KORCHI**, Présidente, Africa Women's Forum, Maroc

Un représentant de la **Coalition européenne de la Diversité culturelle**

Les débats économiques n'intègrent pas toujours la culture comme moyen d'accès au développement, au même titre que peut l'être l'agriculture par exemple. Pourtant l'industrie culturelle est aussi un vivier d'emploi et peut renforcer le vivre ensemble dans un espace régional où la diversité culturelle est une dimension naturelle. En Europe, les industries culturelles et créatives au sens large représentent, selon un rapport du cabinet Ernst&Young de 2014, 536 milliards d'euros de revenus, soit 4,2 % du PIB européen, et elles emploient 7,1 millions de personnes, ce qui en fait le troisième employeur de l'Union européenne (hors secteur public), derrière le secteur de la construction et celui des services de restauration. Au-delà de l'aspect économique, le développement de ce secteur porte aussi des enjeux démocratiques, comme l'accès à la culture pour tous, l'éducation, la connaissance du monde et l'ouverture aux autres. Les ministres de la Culture, de la Jeunesse et des Sports des Etats membres de l'Union Africaine l'ont bien compris en validant en juin 2016 la création d'une Commission africaine de l'audiovisuel et du Cinéma (CAAC). Cette nouvelle institution spécialisée est désormais chargée de promouvoir l'industrie audiovisuelle et cinématographique africaine

avec pour objectif de créer de l'emploi et de promouvoir l'image de l'Afrique. Comment les pays d'Afrique de l'Ouest, au Sénégal, au Burkina Faso, au Mali, au Nigeria, au Ghana, s'inscrivent-ils dans cette dynamique ? Quelles sont leurs politiques publiques favorisant la promotion d'une industrie culturelle ? Sont-elles incitatives à l'implication des entreprises privées ? Et comment celles-ci s'inscrivent-elles dans ce secteur qui relève de l'intérêt général ? L'émergence d'une économie de la culture intégrant l'artisanat, les arts du spectacle, l'audiovisuel, le cinéma, la musique, etc. serait un moteur de croissance et d'emploi pour la région. La CEDEAO promeut la libre circulation des hommes, des biens et des capitaux pour initier un grand marché : quelle est la place donnée à la culture ? Les artistes évoluent dans le secteur informel : comment instaurer une législation, des droits d'auteur et de propriété intellectuelle qui leur permettent de vivre de leurs œuvres et d'éviter les « pillages » ?

**Mona LAROUSSE**, Directrice adjointe de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la Formation (IFEF) - Renforcer l'ancrage de la culture dans le développement et accroître l'engagement des jeunes et des femmes dans la création artistique,

culturelle et numérique est l'une des missions de l'OIF. Comment y parvient-elle et valorise-elle la richesse des cultures et des langues de l'Afrique de l'Ouest ? Comment faciliter l'accès à la culture au sens large, qu'elle soit nationale, régionale, continentale ou internationale au plus grand nombre ? La région dispose de très nombreux hommes et de femmes créateurs et sa population est demandeuse de services et biens culturels. Toutefois les freins à l'émergence d'une véritable économie de la culture en Afrique de l'Ouest sont nombreux. Les Etats manquent d'infrastructures, certains pays comme le Bénin ou grandes villes comme Bobo Dioulasso n'avaient plus de salles de cinéma. Quelle politique mener pour inciter les pouvoirs publics à s'engager davantage dans ce domaine et investir dans le financement des infrastructures culturelles ? Les initiatives qui bénéficient de financements publics parviennent plus facilement à obtenir des financements privés, et vice-versa. Dans ce domaine comme dans ceux des infrastructures de réseaux, faut-il mettre en place des PPP ?

Question subsidiaire : Est-ce que des pays comme le Nigéria ou la Sierra Leone sont intégrés dans vos initiatives ?

**Un représentant de la Coalition européenne de la Diversité culturelle** - Tout comme l'OIF, vous avez signé une convention avec l'UNESCO sur la diversité culturelle : quels enseignements en tirer pour l'Europe et l'Afrique ? Quel serait le rôle de la CEDEAO et des Etats pour protéger les artistes, favoriser la distribution de leurs œuvres, et leur permettre d'en vivre ? Internet a révolutionné les modes de diffusion de la culture ainsi que son modèle économique. Si le numérique permet une plus large diffusion de la culture au sein d'une population qui n'a pas accès aux infrastructures culturelles classiques, il alimente cependant les réseaux informels de diffusion de la culture et accentue la précarité des artistes. Comment encadrer au mieux l'utilisation du numérique pour permettre à la création artistique locale de subsister ? Dans quelle mesure les industries créatives des pays européens peuvent-elles être des modèles pour les pays africains ? La CEDEAO doit-elle prendre exemple sur l'Union européenne pour favoriser l'émergence d'un marché de la culture à l'échelle régionale, organiser les droits et régulations pour promouvoir les créateurs et leurs œuvres ?

**Abdoul Aziz CISSE**, Réalisateur et secrétaire permanent du comité de gestion du FOPICA à la direction de la cinématographie du Sénégal - Le Fonds de Promotion à l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle (FOPICA) a été institué 15 avril 2002, il est chargé d'organiser les activités de production, d'exploitation et de promouvoir les cinématographies et œuvres audiovisuelles du Sénégal. Votre organisation témoigne de l'implication et de l'investissement des autorités publiques, comme au Sénégal où le

gouvernement s'est engagé à mener un plan de réhabilitation de son industrie cinématographique. Une décision qui fait suite à la demande émise par les cinéastes qui réclament la réouverture des salles de cinéma pour aider à relancer l'industrie. Où en est-on ? Comment le FOPICA intègre-t-il le numérique et les nouveaux modes de consommation de biens culturels dans sa stratégie de promotion de l'industrie cinématographique et audiovisuelle ? Aujourd'hui les images, les vidéos se regardent très souvent sur des téléphones ou tablettes, y a-t-il des projets de plateformes légales de diffusion en ligne ? Cet accès au numérique à des prix abordables est-il facteur d'une démocratisation de la culture ou ne représente-t-il pas un risque pour la culture et la démocratie ?

**Sidiki BAKABA**, comédien et metteur en scène - Vous êtes un passeur : par le cinéma vous contribuez à la connaissance de l'Afrique en Europe, et de l'Europe en Afrique. Vous êtes un éducateur : vous avez dirigé le Palais de la Culture en Côte d'Ivoire et rêvez de rouvrir un espace de formation aux spectacles vivants à Paris pour faire rayonner l'aura d'une Côte d'Ivoire culturelle, découvrir les contes traditionnels, sous « l'oiseau-livres ». Mais vous êtes surtout devenu un Ambassadeur pour la Côte d'Ivoire, où vous n'avez pas encore le droit de rentrer, mais à qui vous venez pourtant de dédier le trophée « Sotigui Arward » qui vous a été remis paradoxalement à l'Ambassade de la Côte d'Ivoire à Paris. Que signifie ce geste ? Participe-t-il de votre combat pour la réconciliation et la paix entre les peuples d'Afrique de l'Ouest et au sein de votre pays ? La paix est sacrée chez les Akans du Royaume de l'Indénie dont vous êtes un des dignitaires : comment espérez-vous la construire durablement ? Le travail sur la mémoire et le passé peut-il contribuer à ouvrir des perspectives d'un monde plus fraternel ? Que peut selon vous la culture et le cinéma pour le renouvellement des relations entre l'Europe et l'Afrique ?

**Moussa DIABATE**, Directeur du Centre national du cinéma du Mali (CNCM) - Le CNCM est un établissement public à caractère scientifique, technologique et culturel chargé, entre autres, de délivrer les visas d'exploitation et les autorisations de tournage des films sur le territoire malien. Que pouvez-vous nous dire du paysage cinématographique et audiovisuel malien ? Quelle est la demande des créateurs ? Bénéficiez-vous d'un soutien renforcé de vos autorités et pouvez-vous compter sur le soutien de la région ? Comment renforcer les capacités des structures, des personnels artistiques et techniques dans un contexte de disette budgétaire ? La crise économique, politique, sécuritaire que connaît le Mali est amplement commentée par les autorités et observateurs, mais la crise culturelle et identitaire qui est tout aussi réelle, beaucoup moins, alors que le Mali fait face à des divisions sociétales profondes. Que peut faire la culture et plus particulièrement le cinéma pour aider à les

réduire ? L'image est un vecteur de la représentation de soi et de la connaissance de l'autre, envisagez-vous votre institution comme l'une des réponses à la crise, et si oui quels moyens mettez-vous en œuvre pour y répondre ?

**Djiby DIAKHATE**, Sociologue à l'Institut Africain de Management - En tant que sociologue et donc observateur de la société, en l'occurrence sénégalaise, quelle place occupent les industries créatives au Sénégal et quel rôle y jouent-elles ? Y a-t-il un art plus valorisé que l'autre et quel statut accorde-t-on à l'artiste de façon générale ? Votre école forme des cadres managers, quelle place y occupe la culture et que peut-elle apporter à la connaissance de l'Afrique, de ses relations à l'Europe et de son ouverture au monde ? Les créations artistiques en Afrique de l'Ouest sont diverses, elles s'appuient sur ses savoirs traditionnels (mode, artisanat, contes, musiques etc.). Les créateurs évoluent dans le secteur informel où leurs créations sont pillées par des industries asiatiques ou occidentales. Quelles politiques culturelles promouvoir pour protéger et faire rayonner les arts africains ? Et à quel niveau ? La région a-t-elle une stratégie qui permettrait une véritable intégration économique de la culture et sa pénétration sur les marchés africains et internationaux ?

**Naïma KORCHI**, Présidente, Africa Women's Forum, Maroc - Vous êtes la créatrice d'Africa Womens Forum, plateforme qui milite pour une meilleure visibilité des femmes africaines et un renforcement de leur leadership. Comment ce leadership s'exerce-t-il dans les milieux culturels ? Quelle est votre action pour la rencontre des cultures des pays d'Afrique et notamment de l'Afrique du Nord avec l'Afrique subsaharienne, et entre l'Europe et l'Afrique ? A la recherche de leur identité, les femmes cinéastes ou écrivaines africaines replongent dans leur passé pour faire revivre leurs traditions, leurs rituels et coutumes considérés comme archaïques, et les faire connaître aux jeunes générations, plus attirées par les modes de vie occidentaux. Comment assument-elles ces traditions avec leurs dynamiques et leurs contradictions ? Aujourd'hui les femmes occupent une place fondamentale, pas seulement sur le plan moral de l'éducation des enfants, mais aussi sur le plan économique. Cette situation a nécessairement produit une évolution des mentalités. Comment concilier les modes de vie pour un enrichissement mutuel et quel est le rôle des femmes dans cette évolution ? Qu'apporte le mélange des cultures à la société et à la construction d'un monde que nous rêvons plus solidaire ?



**Mercredi - 14 heures – 14H30**

## **AUDITIONS**

# **Un acte de naissance à tous les enfants pour leur scolarité**

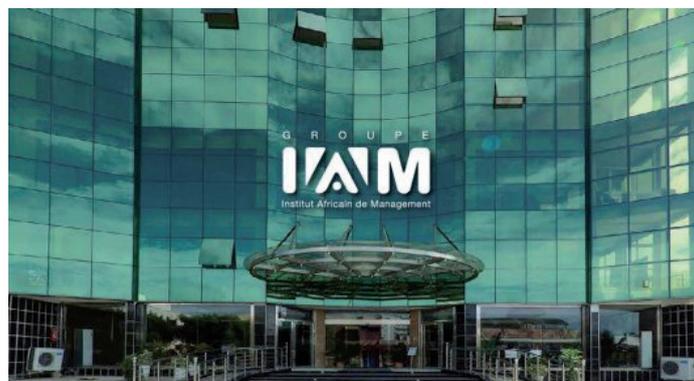
Me **Abdoulaye HARISSOU**, Secrétaire général de l'ANF

**V**ous êtes l'auteur avec Laurent Dejoie de « Les enfants fantômes », un ouvrage engagé pour la cause des enfants privés d'identité. Ils sont 400 000 à travers le monde à ne pas avoir été déclarés à leur naissance (55% des naissances ne sont pas enregistrées en Afrique subsaharienne), l'absence de système d'état civil n'expliquant pas tout. Ils n'ont pas d'existence légale et sont privés d'école. Quelles sont les conséquences pour l'enfant en tant qu'individu et pour la collectivité ? Dans certaines régions d'Afrique comme au Sahel, les trafics en tous

genres menacent les enfants sans éducation ni formation. Alors que l'insertion professionnelle et la formation constituent des défis que l'Afrique doit absolument relever pour réussir son développement et maîtriser sa croissance démographique, comment sensibiliser les familles et aider les Etats à mettre en place des politiques publiques adaptées ? Que proposez-vous comme solutions qui pourraient facilement être mises en place ? Comment utiliser la révolution numérique et l'augmentation du taux d'équipement en téléphonie mobile ?

## **Présentation de l'IAM**

**Coralie BRIAND**, Directrice Innovation, Partenariats institutionnels et Ressources, IAM  
Et des témoignages d'étudiants



**Mercredi - 14H30 – 16 heures**

**7<sup>ème</sup> TABLE RONDE**

## **Former un marché régional du travail et de la formation pour répondre à la demande des entrepreneurs**



Animée par **Désiré MESSOUM**, Directeur général adjoint, INSTEC

Avec

**Boubacar BAIDARA**, Directeur général du CESAG

**Merlène KOFFI**, Miss Universités 2017, Côte d'Ivoire

**Philippe LENORMAND**, Directeur général d'ARCHER LOGISTICS,  
membre du Conseil des investisseurs européens du Sénégal

**Jean-Pierre SENGHOR**, Secrétaire exécutif du Conseil National de Sécurité alimentaire  
auprès du 1<sup>er</sup> Ministre du Sénégal

**Enrico DONGIOVANNI**, chargé des Relations internationales, AlmaLaurea, Université de Bologne

D'ici 2050, la population africaine (actuellement de 1,2 milliard d'habitants) devrait plus que doubler. L'Afrique comptera 38 des 40 pays les plus jeunes du monde, avec une population dont l'âge médian sera inférieur à 25 ans (source : Division de la population des Nations Unies, 2015). Le dernier rapport « Perspectives économiques en Afrique » indique également qu'entre 2015 et 2030, 29 millions de personnes vont rejoindre le marché du travail en Afrique chaque année. L'Afrique de l'Ouest suit cette même trajectoire. A l'horizon 2050, le Nigéria atteindra 400 millions d'habitants ; des pays comme le Mali, le Burkina Faso ou le Niger vont voir leur population multipliée par plus de 2,5. Se pose une question essentielle pour les Etats : comment transformer ce dividende démographique en opportunité de développement à l'échelle nationale, régionale et continentale ?

Le développement d'une éducation de base et de formations de qualité adaptées à l'environnement socio-économique constitue sans aucun doute une des conditions pour répondre à ce défi. Il est essentiel à l'amélioration de la productivité des jeunes tout en favorisant l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, les entreprises individuelles et le salariat moderne. On observe une réelle dynamique entrepreneuriale en Afrique où 22% de la population en âge de travailler crée de nouvelles entreprises, soit le taux le plus important au monde selon l'OCDE. Ce sont également les entreprises de moins de 20 salariés et de moins de 5 années d'existence qui contribuent le plus à la cré-

tion d'emplois dans le secteur formel en Afrique. Le chômage et le sous-emploi sont un fléau. De nombreux jeunes diplômés sont contraints d'accepter des emplois mal payés et à faible productivité pour pouvoir survivre, et la grande majorité évolue dans le secteur informel ou errant, tentés par des mouvements extrémistes. Comment développer un écosystème entrepreneurial innovant, résistant dans la durée et capable de fournir des emplois décents, et des activités essentielles au développement ? Comment former les jeunes et pour quels emplois ? Aucun pays ne pourra faire face seul aux besoins énormes d'infrastructures, écoles, universités, centres d'apprentissage... : comment les Etats coopèrent-ils pour financer des établissements panafricains ? Des établissements sont financés grâce à des PPP, et nombreux sont privés. Comment associer les entreprises et organismes patronaux pour accompagner les réformes de formation ? La CEDEAO favorise-t-elle la mobilité des jeunes et la création d'un marché régional de travail et de formation ? Comment faire des plateformes numériques des outils pour une meilleure adéquation entre les offres de formation et les demandes des employeurs ? Quelles formations proposer aux personnes évoluant dans le secteur de l'informel pour qu'elles puissent accroître leur productivité ? La nécessité d'accroître les ressources fiscales pousse de nombreux Etats ouest-africains à se saisir du secteur informel afin de l'intégrer dans un circuit formel, mais pour obtenir cette conversion vers l'entreprise formelle ne faudrait-il pas d'abord donner un statut et une protection sociale à ces entrepreneurs / ou travailleurs de l'informel ?

**Boubacar BAIDARA**, Directeur général du CESAG - Les places en Licence-Master-Doctorat de sciences humaines et administratives en Afrique de l'Ouest ont augmenté, mais l'Afrique manque cruellement d'ouvriers, de cadres et techniciens, d'ingénieurs et de managers...

Le CESAG est un Etablissement Public International spécialisé dans la formation, le conseil et la recherche en gestion. Vous formez à l'excellence des jeunes venus de nombreux pays d'Afrique pour en faire des cadres et des managers. Quels sont les débouchés pour vos étudiants ? De nombreuses entreprises africaines et européennes coopèrent avec le CESAG, lui-même financé par la BCEAO. Qu'attendent-elles de votre établissement ? Participent-elles et comment aux formations ?

**Merlène KOFFI**, Miss Universités 2017, Côte d'Ivoire - Vous représentez ici les universités et les grandes écoles, mais aussi les jeunes filles... celles-ci ont-elles accès à des formations supérieures ? Trop de femmes africaines sont analphabètes (49%) : que faudrait-il pour permettre l'accès des filles à l'école ? Créer plus d'écoles ? Développer la formation en ligne ? Quelles sont les aspirations des jeunes ? Obtenir un emploi salarié, voire de fonctionnaire, ou devenir entrepreneur ? Dans quel secteur ? De nombreuses start up se développent dans le commerce et dans l'agriculture. Quels sont les secteurs d'avenir selon vous ? Les formations sont-elles en adéquation avec le marché du travail et pensez-vous que celui-ci est adapté à vos demandes d'emploi ? Envisagez-vous de poursuivre ou compléter votre cursus dans un autre pays de la région que la Côte d'Ivoire ? L'Union régionale est-elle perçue comme une opportunité pour accéder à un marché du travail plus large pour vous et vos camarades ? De nombreuses écoles ont développé des coopérations avec des grandes écoles européennes. L'Europe a instauré les bourses Erasmus qui permettent aux jeunes Européens de faire 6 mois ou un an dans un pays étranger pendant leur cursus. Qu'en pensez-vous ? Les jeunes Africains veulent pouvoir bénéficier de formations à l'étranger. Mais hier, ils se formaient et ne revenaient pas. Aujourd'hui les jeunes élites africaines déclarent qu'elles doivent prendre l'avenir de l'Afrique en main. Qu'en est-il réellement ?

**Philippe LENORMAND**, Directeur général d'ARCHER LOGISTICS, membre du Conseil des investisseurs européens du Sénégal - En 2050, alors que la population de l'espace CEDEAO avoisinera le milliard d'habitants, la moitié sera constituée de jeunes. Comment favoriser l'accès de ces jeunes aux emplois productifs et décents pour que ce dividende démographique ne constitue un facteur d'instabilité ? De quels types d'emplois les pays auraient besoin pour développer le sec-

teur privé ? Vous êtes une PME, et vous avez formé les salariés vous-même. Pourquoi ? Avez-vous des difficultés à engager du personnel formé localement ? Comment les entreprises européennes s'engagent-elles auprès des grandes écoles et universités africaines, mais aussi pour le développement de centres d'apprentissage ? Cet engagement relève-t-il de la responsabilité sociale de l'entreprise ? Quel est le rôle du Conseil des investisseurs européens auprès des pouvoirs publics ? A-t-il un rôle de conseil comme les CCI ? Est-il associé aux réflexions sur les réformes des politiques de formation ?

**Jean-Pierre SENGHOR**, Secrétaire exécutif du Conseil National de Sécurité alimentaire auprès du 1er Ministre du Sénégal - La réduction de la pauvreté en Afrique a été moins importante, en partie parce que les sources de croissance de nombreux pays sont essentiellement le pétrole, le gaz et l'exploitation minière et non les secteurs à forte densité de main d'œuvre tels que l'agriculture ou l'industrie manufacturière. Il paraît donc impératif de remédier au décalage entre les attentes des jeunes et les opportunités d'emploi aussi bien à la ville que dans des zones rurales qui vont connaître elles aussi un développement inédit. Comment adapte-t-on les formations dans la perspective du développement du secteur agricole ? Comment encourager les jeunes à s'orienter vers ce secteur ? Plus de 60% des emplois en Afrique se trouve dans le secteur de l'agriculture où le potentiel d'accroissement de la productivité et de développement de la chaîne des valeurs est élevé (BAFD, 2016). Mais ce secteur peine à séduire les jeunes, qui préfèrent s'orienter dans le secteur des services informels qui offrent peu de possibilités d'évolution. Ne faudrait-il pas accroître le nombre de formations en agronomie, d'ingénieur agronome, etc. pour favoriser l'émergence d'agro-entrepreneurs ?

**Enrico DON GIOVANNI**, chargé des Relations internationales, AlmaLaurea, Université de Bologne - AlmaLaurea est un Consortium Interuniversitaire italien sans but lucratif créé en 1994. Il réunit actuellement 75 universités, représente 91% des diplômés universitaires et œuvre en Italie et à l'international pour faciliter la rencontre entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi, ainsi que pour améliorer la qualité de l'offre de formation universitaire par le biais d'enquêtes statistiques de suivi des performances des universités et des diplômés. Le concept est novateur en Europe, pouvez-vous l'expliquer rapidement et fournir quelques exemples de ses réalisations ? Comment votre concept facilite-t-il l'insertion des jeunes dans le marché du travail ? Vous avez fait école en Asie et en Afrique du Nord. Comment pourrait-il être transposé dans les universités ouest-africaines ?



**Mercredi - 16H30 – 18 heures**

**8<sup>ème</sup> TABLE RONDE**

## **Le financement de l'économie régionale et l'accès au crédit des PME et des collectivités locales**

Animée par **Adama WADE**, Directeur de publication, Financial Afrik

Avec

**Blaise AHOUCHEDE**, Directeur général, GIM-UEMOA

**René AZOKLY**, Directeur des Opérations de PAMIGA

**Isabelle BEBEAR**, Directrice de l'International et de l'Université, BPI France

**Félix BIKPO**, Directeur général d'AGF (African Guarantee Fund), vice-président d'EURAFRIQUE21

**Antoine EMMANUELLI**, Directeur associé, CDC INTERNATIONAL CAPITAL

**Alexandre MAYMAT**, Responsable de la région Afrique/Asie/Méditerranée et Outre-mer, Banque et Services Financiers Internationaux

**Jean-Marc SAVI de TOVE**, Co-fondateur du fonds de capital investissement, ADIWALE Partners

**Thierno Seydou Nourou SY**, Directeur général de la BNDE

Dans un contexte macroéconomique de demande globale soutenue (voir le dernier rapport de la Banque Mondiale), les start-up, toutes les entreprises innovantes et les PME ont besoin de beaucoup plus de fonds propres. L'Afrique de l'Ouest crée un marché de capitaux où les PME pourront avoir un accès direct, et la BRVM a l'ambition de mettre des outils en place pour les collectivités locales qui n'ont pas les moyens de réaliser les investissements nécessaires à leur développement. Parallèlement, des Caisses de dépôt et consignations se mettent en place au Sénégal et au Burkina Faso pour les aider à financer leurs projets, mais les PME ont besoin d'investisseurs institutionnels et de fonds d'investissement pour les accompagner tout au long du cycle de vie de leurs projets. Les banques - qui sont des interfaces entre l'entreprise et le financement - considèrent trop souvent les PME comme des porteurs de risques. De plus, les coûts de crédit pour l'investissement restent hauts alors que les taux de refinancement de la BCEAO sont bas. Comment relancer la titrisation des crédits ? Comment partager les risques entre les banques et les investisseurs institutionnels et les fonds ? Ceux-ci pourraient acheter des paquets de titres de prêts en prenant en compte l'intérêt économique des PME. Parallèlement, un meilleur calibrage des règles et un meilleur système d'information sont des conditions à

réunir. Dans les règles de Bâle, les investissements en action sont pénalisés par l'exigence de réserves en fonds propres. Comment réduire le coût du risque ? Quel système d'information sur les rendements/risques effectifs des PME pour pouvoir apprécier leur sous-jacent (collatéral) ? Cela n'exige-t-il pas une expertise publique ? Face à l'hétérogénéité des PME, les établissements bancaires et la BCEAO pourraient créer des catégories homogènes en prenant soin de traiter les handicaps propres aux pays membres de l'UEMOA. D'autre part les problèmes spécifiques des produits de trésorerie et des délais de paiement devront être examinés. Comment financer les PME et les collectivités locales ? Le taux de bancarisation est de 20%, celui de l'assurance de 1%. Comment attirer les populations qui restent très méfiantes vis-à-vis des assureurs et collecter l'épargne pour l'investissement de long terme ? Le secteur est de plus en plus concurrentiel, avec l'arrivée des banques et des assurances marocaines. Comment compte-t-il l'affronter ?

**Alexandre MAYMAT**, Responsable de la région Afrique/Asie/Méditerranée et Outre-mer, Banque et Services Financiers Internationaux - Le niveau de bancarisation est de l'ordre de 20% environ et son développement est compromis par les coûts excessifs des agences de proximité et par l'arrivée des opérateurs téléphoniques sur le marché des paiements ou des transferts. En 2020, la moitié de la population

africaine sera équipée d'un smartphone. 20% des paiements se feront via mobile money (contre 2% en 2016). Quelles nouvelles offres la Société générale développe-t-elle pour s'adapter à cette réalité et répondre aux demandes des clients d'une bonne gestion de leurs comptes ? Vous avez créé un porte-monnaie électronique, YUP : quels sont les services offerts ? Ceux-ci peuvent-ils remplacer les points de relais sur les territoires ? Pour permettre l'accès d'internet à toute la population, il faudra beaucoup d'investissements pour étendre les couvertures, désenclaver les territoires et apporter la connectivité dans le milieu rural : la Société générale participe-t-elle au co-financement de ces investissements ? Sous quelle forme ? Est-elle engagée dans des PPP ?

Quelle sa stratégie en direction des PME ? Pouvez-vous nous parler de votre partenariat avec CMG ?

**Blaise AHOUANTCHEDE**, Directeur général, GIM-UEMOA - La réforme des systèmes et moyens de paiement dans la zone UEMOA initiée en 1999 par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) s'est traduite par l'émergence de votre Groupe en 2003, pour assurer la gestion de la monétique interbancaire dans toutes ses dimensions réglementaires et opérationnelles. Où en êtes-vous après 10 ans d'existence ? Votre action a-t-elle amélioré les services relatifs aux systèmes de paiement dans la zone, et promu la bancarisation des populations ? Les technologies de l'information et de la communication ont contribué à améliorer les offres de services bancaires. Quel a été le rôle des institutions comme l'UEMOA pour accompagner ce mouvement et inciter à son développement ? Quel a été son impact sur les pratiques commerciales et pour l'émergence de nouveaux acteurs nationaux, régionaux et internationaux ? Une meilleure inclusion financière nécessite une plus grande coopération entre les acteurs de la téléphonie et les organismes financiers. Qui sont les partenaires du GIM-UEMOA ? Des villages de la zone UEMOA et régions rurales sont exclues des produits monétiques : vos partenaires sont-ils prêts à investir sur ces territoires qui, pour la plupart d'entre eux, n'ont pas les ressources pour garantir de tels investissements ? Comment va jouer la solidarité régionale ?

**Isabelle BEBEAR**, Directrice de l'International et de l'Université, BPI France - Parmi les problèmes pour les PME, celui de l'accompagnement est peut-être plus important que celui des sources des financements. En Europe, la réglementation publique et l'administration (trop souvent improductive) sont des freins à l'investissement pour les PME. Qu'en est-il en Afrique ? Elles manquent de ressources humaines et informationnelles : les institutions financières publiques comme BPI France sont-elles à même d'offrir des services d'assistance et de coaching adéquats, au service de la liberté d'entreprendre ? Quel environnement créer ? Peut-on envisager des écosystèmes où des services

communs agglomèrent l'information, telles les plateformes collaboratives pour le numérique ou les arrangeurs de grappes de brevets pour l'innovation ?

**Félix BIKPO**, Directeur général d'AGF (African Guarantee Fund), vice-président d'EURAFRIQUE21 - a obtenu la note AA par l'Agence de notation Fitch Ratings pour la pertinence de son modèle économique qui facilite l'accès au financement des PME. Quelle a été la stratégie de développement de votre institution ? Combien avez-vous pu mobiliser de fonds publics et ceux-ci ont-ils eu un effet de levier dans le secteur des PME ? Vous avez octroyé près de 650 millions de dollars de garantie à plus de 80 institutions financières partenaires dans 40 pays africains : qu'en est-il en Afrique de l'Ouest ? En 2016 à Ouagadougou, lors de la 1<sup>ère</sup> édition des Entretiens Eurafriains, vous dénonciez - plus que la réticence du secteur bancaire à orienter ses ressources vers les PME - la faiblesse des fonds propres des PME, celle de leurs managements, et l'existence de plusieurs bilans ! Quant aux start-ups vous regrettiez l'absence de projets viables et structurés dans les pays francophones, contrairement aux pays anglosaxons. La situation a-t-elle changé ? Avez-vous réussi à diminuer le risque de défaillance et l'entrée de l'AFD dans le Fonds va-t-elle favoriser des interventions plus nombreuses en Afrique de l'Ouest, augmenter le volume et la qualité des financements pour ces entreprises ?

**René AZOKLY**, Directeur des Opérations de PAMIGA - Vous avez créé Pamiga Finance SA, un véhicule d'investissement pour la microfinance rurale en Afrique sub-saharienne, et développé une approche spécifique dans la microfinance participative, les « Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées » (CVECA) : quel a été l'impact de votre action en Afrique de l'Ouest ? Et plus particulièrement auprès des populations rurales pauvres dans des zones reculées ? Quels sont les services financiers que vous leur avez proposés ? Quels enseignements en avez-vous tiré et quelles recommandations feriez-vous aux gouvernements pour renforcer les institutions de microfinance (IMF), lever des capitaux de plus long terme pour financer les collectivités locales dans le milieu rural, faire éclore leur potentiel économique et structurer ce marché encore mal desservi ? Les IMF sont organisées en réseau ou en association : comment accompagnez-vous leur développement ? quel est leur rôle auprès des institutions régionales (Afrique de l'Ouest), voire mondiales (ONU) ?

**Antoine EMMANUELLI**, Directeur associé, CDC International Capital - La Chine apparaît comme un concurrent important pour la France en Afrique de l'Ouest. Elle gagne des parts de marché au détriment de la France et de l'Europe qui connaissent une baisse tendancielle de leurs investissements. Vous avez créé un fonds commun avec la Chine de 300 millions d'euros pour investir en Afrique et en Asie, celui pourra

atteindre une capacité de 2 milliards d'euros en s'ouvrant à d'autres investisseurs institutionnels français et chinois. Quelle signification donner à cette alliance ? Promouvoir la coopération économique entre la France et la Chine ? Investir en partenariat en Afrique plutôt que d'être en concurrence frontale ? Affronter la concurrence d'autres pays du monde qui arrivent sur les marchés africains ? Dans quels secteurs ce véhicule commun d'investissement sera-t-il utilisé ? Comment travaillez-vous avec les Africains pour répondre à leurs besoins d'investissement ?

**Jean-Marc SAVI de TOVE**, Co-fondateur du Fonds de capital investissement ADIWALE Partners - Votre objectif est d'investir 3 ou 4 milliards de francs CFA dans des PME pour détenir une participation minoritaire, généralement autour de 30% pour accompagner leur croissance. Dans quels PME ou start-ups avez-vous investi ? Sur quels critères ? En Afrique de l'Ouest, près de la moitié des opérations financières, en vue d'une ouverture partielle ou totale du capital à des investisseurs, échouent après vérification des informations qu'une entreprise fournit à un investisseur potentiel : bilan et hypothèses de rentabilité, mais aussi qualité des ressources humaines et probité des dirigeants (« due diligence »). Comment l'expliquez-vous ? Pour les PME ou une start-up qui formulent une demande de levée de fonds cet exercice peut prendre entre 3 et 4 mois, mais souvent, c'est le parcours du combattant. Pourquoi ? Les exigences des banques ou des fonds d'investissement et leurs processus de vérification des comptes, ou des bilans ? Ou l'absence de transparence des PME, voire le manque de visibilité de leurs bilans (certaines en ayant plusieurs !) ? Quels conseils donneriez-vous aux patrons de PME ? Votre premier fonds s'est focalisé sur l'espace UEMOA, en particulier la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso et le Sénégal. Dans combien de PME avez-vous investi ? Qu'est ce qui explique le retard de l'Afrique de l'Ouest francophone par rapport à l'Afrique anglophone, où les niveaux de pénétration du capital investissement sont plus importants ?

**Thierno Seydou Nourou SY**, Directeur général de la BNDE - Le secteur bancaire ne finance pas les collectivités locales qui ont besoin de financement pour leur développement et contribuer à une croissance plus inclusive et à l'emploi. La rareté de leurs ressources ne suscite pas la confiance des banques en faveur d'une prise de risques pour répondre à leurs besoins en investissements. Les Etats ont créé des dispositifs incitatifs, et au Sénégal, le gouvernement a voté une 3<sup>ème</sup> loi de décentralisation assortie d'un Programme de développement local (PNDL). Vous êtes une banque au service du développement : comment participez-vous à ce programme ? Quels sont selon vous les problèmes majeurs pour que les collectivités deviennent des acteurs du développement sur leurs territoires ? Quelles pistes proposez-vous pour aider les collectivités à mieux identifier leurs besoins, et pour qu'elles trouvent des financements auprès des banques et des marchés ? Comment lever les risques ? Quels dispositifs l'Etat et la BCEAO doivent-ils proposer aux banques qui financeraient le développement territorial ? De nouveaux modes de financement comme les PPP ou les marchés boursiers sont-ils envisageables ? A quelles conditions ? Question subsidiaire : l'Afrique « doit se prendre en mains », et vous faites appel au retour des compétences africaines formées en Occident sur le continent pour contribuer au développement des pays d'Afrique. Comment travaillez-vous avec les acteurs de la finance en Europe ? Que pensez-vous de mettre en place des organismes d'éducation financière du public ?



**Mercredi - 18 heures**

## Conclusions provisoires

**Moustapha GUIRRASSY**

**Moubarack LO**

**André-Franck AHOYO et Claude FISCHER-HERZOG**

## 20H30 Projection-débat à l'Institut Culturel Français



### MEMOIRE EN MARCHÉ de Julien MASSON

Débat animé par **Jacques BOSC**, vice-président d'EURAFRICLAP, en présence du réalisateur et des familles des tirailleurs sénégalais, témoins dans le film.

Avec « Mémoire en marche » nous avons choisi de faire connaître l'histoire de ces tirailleurs sénégalais, fiers d'avoir servi la France. Ils ont 95, 98 ans et attendent toujours une reconnaissance. Certains d'entre eux sont morts après le tournage et ne verront jamais ce beau film, réalisé avec de jeunes collégiens d'Albertville - mais nous avons voulu le montrer à leurs familles ici au Sénégal, et leur permettre de comprendre le sens que leurs maris, leurs pères ou grands-pères ont donné à leur engagement. Du devoir de mémoire au droit à la mémoire, les Africains et les Européens vont devoir revisiter leur passé, témoigner et construire leur avenir. Le cinéma est un formidable vecteur de cette mémoire et de la culture qui - comme nous l'a appris Cheikh Anta Diop - est à l'origine de nos sociétés, « notre conscience historique » indispensable à la renaissance de nos civilisations et la construction d'une « civilisation planétaire ».

## Jeudi 8 février

### Visite de l'île de Gorée

**Augustin de SENHOR**, le Maire de la Commune de Gorée, nous fera découvrir l'histoire de l'île et celle de l'esclavage, la traite négrière et la colonisation. Nous nous interrogerons sur nos héritages et nos identités, et essaierons de comprendre les préjugés raciaux et la discrimination qui persistent dans nos sociétés, mais aussi l'espoir de renouveler nos relations entre Européens et Africains pour qu'ensemble, nous construisions une avenir meilleur et une humanité pacifique et réconciliée.



## ANNEXE

# Les travaux de la plateforme UE/Afrique(s) et Les Rencontres Eurafricaines

### Les conférences et réunions

- 12 décembre à Paris - *Le financement des projets transfrontières en Afrique de l'Ouest.*
- 4 décembre 2017 à Abidjan - Rencontre avec les étudiants de l'INTEC.
- 10 novembre 2017 à Paris - *La réalité des IDE (investissements directs étrangers) en Afrique de l'Ouest, et les partenariats d'investisseurs.*
- Du 23 au 28 octobre à Dakar - Rencontres dans la perspective des Entretiens Eurafricains de Dakar (5,6,7 et 8 février 2018) : *L'Union régionale, un moteur pour une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ?*
- 29 septembre 2017 à Paris - *Les politiques africaines de l'Union européenne et des Etats (France, Allemagne, Belgique, Pologne...)*
- 19 septembre 2017 à Paris - Une semaine très fraternelle : enseignements et prolongements du festival « Une semaine Eurafricaine au cinéma » organisé du 12 au 18 juin 2017 à Paris.
- 11 juillet 2017 à Paris - *La gouvernance des institutions régionales et les politiques régionales des Etats de l'Afrique de l'Ouest.*
- 5 et 6 juillet 2017 à Ouagadougou - Les Rencontres Eurafricaines avec EURAFRIQUE 21 : journée de formation et conférence sur : *L'énergie, un moteur pour l'industrialisation de l'Afrique de l'Ouest. L'exemple du Burkina Faso.*
- 12 au 18 juin à Paris - Une Semaine Eurafricaine au cinéma avec EURAFRICLAP : *Tisser des liens de fraternité.*
- 19 mai 2017 à Paris - *L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le problème des frontières et les enjeux transfrontières.*
- 6 avril 2017 à Paris - Les Entretiens Eurafricains de Paris : enseignements et prolongements.

### Les publications

- *La Lettre des Entretiens Eurafricains N°5* : Ecouter les peuples africains et leur besoin de solidarités actives - Janvier 2018
- *Les Cahiers des Entretiens Eurafricains* : Le défi de l'émergence de l'Afrique de l'Ouest. Politiques publiques et régulation pour favoriser l'investissement - Octobre 2017
- *La Lettre des Entretiens Eurafricains N°4* : L'intégration régionale, un atout pour l'émergence de l'Afrique de l'Ouest - Septembre 2017
- Le Supplément cinéma de *La Lettre des Entretiens Eurafricains* - Septembre 2017 : Une semaine très fraternelle.
- Le Supplément Eurafrique 21 de *La Lettre des Entretiens Eurafricains* - Les Rencontres Eurafricaines à Ouagadougou - 2E les 5 & 6 juillet 2017 - Septembre 2017
- Le catalogue du festival « Une semaine Eurafricaine au cinéma » : Tisser des liens de fraternité - Paris du 18 au 24 juin 2017
- *Les Cahiers des Entretiens Eurafricains* : Le défi de l'émergence de l'Afrique de l'Ouest. Politiques publiques et régulation pour favoriser l'investissement - Les actes des Entretiens Eurafricains de Paris - 6&7 mars 2017 - Novembre 2017
- *Laissez parler les Africains* - Article de Claude Fischer suite au discours d'E. Macron à Ouagadougou - 5 décembre 2017

Retrouvez toutes les conférences, rencontres et colloques organisés depuis la création de la plateforme UE/Afrique(s), ainsi que les comptes-rendus, synthèses et power points ainsi que les publications sur le site [www.entretiens-europeens.org](http://www.entretiens-europeens.org)

# EURAFRICLAP

en partenariat avec



Les Entretiens Européens  
& Eurafricains



Sous le parrainage de « Vues d'Afrique »



Projections, chants,  
dances, rencontres, débats

## Le droit à la mémoire

4<sup>ème</sup> édition

Une semaine  
Eurafricaine  
au cinéma

du 18 juin  
au  
24 juin 2018

eurafriclip@eurafriclip.org  
4 rue Froidevaux - 75014 Paris  
01 43 21 96 76 - www.eurafriclip.org

## Une semaine Eurafricaine au cinéma

Le festival est né à Paris en 2015. Il s'inscrit dans *Les Entretiens Eurafricains*, contribuant au dialogue interculturel entre l'Europe et l'Afrique(s). Il conjugue plusieurs objectifs : un cinéma engagé, une présentation de cinématographies d'Afrique trop méconnues en France, un soutien aux cinéastes africains qui se battent pour préserver leur art et ouvrir des salles en Afrique.

En cette année de commémorations de l'abolition de l'esclavage, « Une semaine Eurafricaine au cinéma » entend donner la parole aux images sur notre histoire, celle d'une humanité qui doit faire un travail de mémoire si elle ne veut pas hypothéquer l'avenir de vivre ensemble.

« Du devoir de mémoire au droit à la mémoire », le thème de la 4<sup>ème</sup> édition – organisée par Eurafriclip du 18 au 24 juin à Paris – nous permettra de montrer et découvrir les drames liés à l'esclavage, la traite négrière ou la colonisation. Le cinéma, quand il se saisit du passé, raconte les événements ignorés par nos récits nationaux en quête d'oubli et de grandeur, et nous permet de nous interroger sur nos héritages et nos identités. Sans tomber dans l'excès de culpabilité ou de repentance, celle des victimes comme celle des bourreaux, nous essaierons de comprendre les préjugés raciaux et la discrimination qui persistent dans nos sociétés, mais aussi l'espoir de renouveler nos relations entre Européens et Africains pour qu'ensemble, nous construisions une humanité pacifique et réconciliée.

Claude Fischer-Herzog  
Présidente d'EURAFRICLAP

Jacques Bosc  
Vice-président, coordonateur d'Une semaine  
Eurafricaine au cinéma

Fatou Traoré-de l'Hamaide  
Trésorière

Eurafriclip

